



Cédric ANDRIOT, les moines en tablier lorrains, **Franç-maçonnerie et ordres religieux**, 2019

**LES MOINES EN TABLIER LORRAINS :
AUX FONDEMENTS D'UNE MACONNERIE CHRETIENNE**
Cédric ANDRIOT

Au moment de la Révolution, le prolifique curé de Saint-Clément, Laurent Chatrian, écrivait de sa plume trempée dans le vitriol :

« Depuis 30 ans, nos prêtres, soit séculiers, soit réguliers, ne rougissoient point de se faire recevoir francs-maçons, et de fréquenter leurs loges. La loge de Lunéville seule a fourni un Deviney, curé de Couvai, un Grison, vicaire-résident à Hériménil, un frère Leroy, curé et un frère Gillet, vicaire, chanoines réguliers en cette ville, un dom Bernard Mâlin, abbé bernardin de Beaupré, etc. A une messe de service chantée solennellement en la chapelle de l'hôpital par le premier, le troisième a officié triangulairement, et les figures des attributs de l'Ordre étoient prodigués, non seulement dans l'église et autour de la représentation, mais jusques sur l'autel »¹.

Ce passage, recopié avec plus ou moins d'exactitude par les historiens ecclésiastiques lorrains², pose de nombreuses questions : pourquoi certains prêtres, séculiers ou réguliers, ont-ils pu entrer en franc-maçonnerie ? Et comment ont-ils conjugué cette double appartenance religieuse et maçonnique ? Certains ont-ils opéré un syncrétisme entre culte catholique et rituel maçonnique, avec l'exemple surprenant de cette messe maçonnique au cours de laquelle le chanoine régulier Jean-Joseph Leroy, « premier prôneur du diocèse », aurait *officié triangulairement* ? Autant de questions auxquelles il est bien difficile d'apporter une réponse positive, tant par la documentation écrite³ que par la mémoire orale : l'antagonisme durable entre francs-maçons et cléricaux sous la III^e République a plongé les ecclésiastiques-maçons d'Ancien Régime dans les ténèbres d'un épaïs oubli.

C'est que l'histoire de la Lorraine maçonnique au XVIII^e siècle reste encore à écrire. Après un premier essai de Charles Bernardin limité à Nancy au début du XX^e siècle⁴, les bases de cette histoire sont posées dans les années 1960-1970 par les travaux de Pierre Chevallier⁵ pour

¹ CHATRIAN Laurent, *Plan ou croquis...*, Bibliothèque diocésaine de Nancy, MC 138.

² CONSTANTIN C., *L'évêché du département de la Meurthe de 1791 à 1802. Du serment constitutionnel au Concordat*, Nancy, Humblot, 1935, tome I, p. 104.

³ Les sources, lacunaires, sont principalement conservées aux Archives Nationales sous la cote FM. Quelques archives peuvent être trouvées ailleurs : par exemple, le registre de l'*Auguste fidélité* de Nancy est conservé aux Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle (1 J 118) ; les archives de la loge *La Parfaite Amitié* de Bruyère font partie des archives russes rapatriées par le Grand Orient de France (fonds 113), tandis que celles de la loge de Longwy sont conservées par la loge *Saint-Jean de Jérusalem* de Nancy ; le Fonds Paul Gershel des Archives de la Communauté Urbaine de Strasbourg peut contenir des documents intéressant la Lorraine ; la Bibliothèque Municipale de Metz renferme le riche fonds Marius Mutelet...

⁴ BERNARDIN Charles, *Notes pour servir à l'histoire de la franc-maçonnerie à Nancy jusqu'en 1805*, Nancy, Imprimerie nancéienne, 1910.

⁵ CHEVALLIER Pierre, *Les ducs sous l'acacia, ou les premiers pas de la franc-maçonnerie française, 1725-1743*, Paris, Vrin, 1964 ; CHEVALLIER Pierre, « Nouvelles recherches sur les francs-maçons parisiens et lorrains, 1709-1785 », dans *Annales de l'Est*, 1966, et CHEVALLIER Pierre, « Les milieux maçonniques en Lorraine au XVIII^e siècle », dans *Annales de l'Est*, 1968.

Lunéville et de Jean Bossu⁶ pour les Vosges. Les tentatives de synthèse à l'échelle lorraine menées par Pierre Barral⁷ ou Jean-Claude Couturier⁸ sont mieux documentées pour le XIX^e siècle que pour le XVIII^e siècle. Restent les apports épars de nombreuses monographies de loges lorraines⁹, ainsi que de rares travaux universitaires, comme les mémoires de Nathalie Ré¹⁰ et de Michel Seelig¹¹. Quant à la question essentielle des rapports entre la franc-maçonnerie lorraine et l'Eglise, elle est seulement évoquée par un article de Tribout de Morembert en 1970¹². S'inscrivant dans une tradition historiographique ecclésiastique¹³ anti-maçonique, cet auteur dénonce l'appartenance maçonnique cléricale comme concourant à la décadence supposée du clergé lorrain à la veille de la Révolution. Malgré ce parti-pris, ce travail n'en reste pas moins indispensable pour une première approche de la question.

L'appartenance maçonnique de certains membres du clergé est connue depuis longtemps, comme celle du Bénédictin défroqué Dom Pernety, fondateur en 1784 d'une loge avignonnaise illuministe et impliqué dans la création du grade de Chevalier du Soleil. En Lorraine, le problème a longtemps été négligé : ainsi le chanoine Constantin estimait dans l'entre-deux-guerres que le nombre d'ecclésiastiques lorrains présents dans les loges de la Meurthe était « à peu près insignifiant »¹⁴. Dépassant cet embarras ecclésiastique, l'historiographie du second XX^e siècle a renversé ce point de vue ; dès lors, c'est précisément le nombre de religieux maçons qui surprend. Tribout de Morembert relève les noms d'une cinquantaine de prêtres en tablier, parmi lesquels 21 sont séculiers et 28 réguliers, liste non exhaustive¹⁵. Jean Bossu y ajoute, pour la seule loge *La Parfaite Union* à l'Orient d'Épinal¹⁶, deux Minimes¹⁷ et quatre Chanoines réguliers de Notre-Sauveur¹⁸. Pierre Chevallier retrouve

⁶ BOSSU Jean, « *Les origines de la franc-maçonnerie dans les Vosges* », dans *Annales de l'Est*, 1954 ; BOSSU Jean, *Quelques francs-maçons vosgiens d'autrefois*, Épinal, Imprimerie Saint-Michel, 1961, et BOSSU Jean, *Les débuts de la franc-maçonnerie dans les Vosges*, Épinal, Imprimerie coopérative, 1972.

⁷ BARRAL Pierre, « La franc-maçonnerie en Lorraine aux XIX^e et XX^e siècles », dans *Annales de l'Est*, 1970.

⁸ CHIMELLO Sylvain, COUTURIER Jean-Claude et REIMERINGER Bernard, *Les francs-maçons en Lorraine (1735-1945). Une histoire sans secret*, Thionville, La Tour aux Pucés, 2003 et surtout COUTURIER Jean-Claude, *La maçonnerie en Lorraine*, Nancy, Kairos, 2016, 2 vol.

⁹ Par exemple : CHOLLET Jack, *La Franc-maçonnerie à Mirecourt du XVIII^e siècle à nos jours*, Haroué, Gérard Louis, 2013 ; CHOLLET Jack, « Les soeurs de Rosen : des religieuses alsaciennes au cœur d'un réseau maçonnique au XVIII^e siècle », dans *Rencontres transvosgiennes*, n°8, 2018 ; CHOLLET Jack, *Ces bons messieurs de Martimprey et les francs-maçons de Bruyères de 1768 à la Révolution*, Haroué, Gérard Louis, 2018 ; CLEMENT O.-J., « Aperçu sur la loge symbolique La Réunion Philanthropique, à l'Orient de Longwy », dans *Chroniques d'histoire maçonnique lorraine*, n°2, mai 1997 ; DOELKER Roger, *Notes pour servir à l'histoire de la loge Saint-Jean de Jérusalem à l'Orient de Nancy, 1815-1850*, Essey-lès-Nancy, Christmann, 1996.

¹⁰ RE Nathalie, *La franc-maçonnerie à Lunéville et à Nancy au XVIII^e siècle*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Louis Chatellier, Nancy, 1993.

¹¹ SEELIG Michel, *La Franc-maçonnerie dans le Nord de l'espace lorrain, des origines aux lendemains de la guerre de 1870*, D.E.A. d'Histoire sous la direction de A. Wahl, Metz, 1990.

¹² TRIBOUT DE MOREMBERT H., « Le clergé et la franc-maçonnerie en Lorraine au XVIII^e siècle », dans *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine*, n°70, 1970.

¹³ TRIBOUT DE MOREMBERT H., « Deux abbayes bénédictines lorraines à la veille de la Révolution : Bouzonville et Saint-Avold », dans *Mémoires de l'Académie Nationale de Metz*, tome XI, Metz, 1968.

¹⁴ CONSTANTIN C., *op. cit.*, tome I, p. 105.

¹⁵ On y retranchera le frère Dom Bruley (1723-1782), visiteur de la province de Franche-Comté, qui ne semble pas avoir eu d'interactions avec la Lorraine.

¹⁶ Loge *La Parfaite union* d'Épinal : Bibliothèque Nationale de France, FM2 231 II (1786-1829) ; et tableau de loge de 1787 (archives privées aimablement communiquées par Alexandre Laumond).

¹⁷ Il s'agissait des frères Panigot et Lallement (ou Lallemand). Ce dernier résidait au couvent de Vézelize en mai 1790 ; il était alors âgé de 38 ans.

¹⁸ Le religieux de Chaumousey Jean-Baptiste Chalon, le principal du collège d'Épinal Jean-Baptiste Ganier, le vicaire Gérard Hussenet, et le prieur claustral d'Hérival Jean Landry, tous quatre membres de la loge d'Épinal à la fin des années 1780. Jean Landry (1750-1829), profès de 1768, était prieur claustral d'Hérival de 1786 à 1788,

en outre, aux *Neuf-Soeurs* de Toul¹⁹, huit nouveaux Bénédictins, la plupart profès de Saint-Mihiel²⁰, tandis que Gérard Michaux en signale une dizaine de plus²¹, auxquels il faut ajouter la quinzaine de réguliers de tous ordres que nous avons retrouvés dans le Fichier Bossu (essentiellement localisés dans le diocèse de Verdun et dans l'ancien département de la Moselle)²², ce qui porte ce dénombrement provisoire à près de 70 réguliers maçons lorrains... au minimum²³.

Cette « présence relativement massive d'ecclésiastiques réguliers et séculiers »²⁴ mérite donc d'être soulignée pour l'apparent paradoxe philosophique et spirituel qu'elle représente. Faut-il y voir une particularité lorraine ? Pour les séculiers, il s'agit souvent de chanoines cathédraux, d'abbés commendataires ou encore de prêtres dits mondains, certains au plus près de la cour ducale ou de la maison épiscopale comme le frère Charles-Hyacinthe Martin, secrétaire de l'évêque de Toul en 1786. Si on peut comprendre facilement que ces prêtres séculiers, au contact du monde et des idées des Lumières, aient pu être tentés par l'initiation maçonnique, on peut se demander comment la maçonnerie a pu franchir la clôture régulière pour pénétrer jusqu'au cœur de la réclusion monastique. Pour répondre à cette question, nous poserons trois hypothèses qui nous permettront de mieux éclairer le parcours de ces moines lorrains ayant choisi de revêtir le tablier avant la Révolution, à travers leur triple engagement sociétal, axiologique et spirituel.

*
* *

1.- Des congrégations religieuses trop ouvertes sur le monde ?

A la fin de l'Ancien Régime, le moine transgressant ses vœux était devenu une figure universelle de dérision²⁵, tandis que se posait la question de l'utilité sociale des monastères. Aussi, toute une historiographie ecclésiastique lorraine crut pouvoir expliquer les événements révolutionnaires par la décadence spirituelle et morale du clergé du siècle des Lumières. A la suite des témoignages du curé de Saint-Clément, l'abbé Chatrian, et des mémoires à charge de la commission des réguliers²⁶, le Cardinal Mathieu dénonçait, parmi les prêtres « atteints dans

au moment où il entra en maçonnerie à Epinal. Il devint ensuite curé de Fougerolles (1788-1791), succédant à son frère et confrère Gérard Hussenet qui y était vicaire.

¹⁹ Loge *Les Neuf Sœurs* de Toul : Bibliothèque Nationale de France, FM1 57 ; FM1 62 ; FM1 119bis ; FM2 433 ; FM2 434 ; FM2 640 (1781-1821).

²⁰ CHEVALLIER Pierre, « Les milieux maçonniques en Lorraine au XVIII^e siècle », dans *Annales de l'Est*, 1968, p. 85.

²¹ Renseignements aimablement communiqués par Noëlle Cazin.

²² Bibliothèque Nationale de France. Ce fichier nominatif réalisé par le journaliste vosgien Jean Bossu comporte plus de 160.000 fiches dactylographiées résultant d'un dépouillement systématique des documents maçonniques conservés aux Archives Départementales des Vosges et surtout à la Bibliothèque Nationale de France.

²³ Des découvertes restent probablement à faire pour les Vosges. Nous avons pu vérifier, grâce à l'aide d'Alexandre Laumond, que nous remercions ici, qu'il n'y avait pas d'autres religieux répertoriés dans les loges d'Epinal, Neufchâteau, Mirecourt et Bruyères. Les membres de la mystérieuse loge de Senones dont l'existence est alléguée par Pierre Chevallier nous restent inconnus.

²⁴ RE Nathalie, *op. cit.*, p. 154.

²⁵ Bossu cite cette chanson populaire ironisant sur l'intempérance d'un religieux de la loge d'Epinal, né en 1752 à Gelucourt : « C'était le Père Panigot ; Qui disait, tendant son godot ; Verse, verse donc cot ; Les Minimes ont toujours sot [soif] ». BOSSU Jean, « *Les origines de la franc-maçonnerie dans les Vosges* », dans *Annales de l'Est*, 1954, p. 15.

²⁶ Tribout de Morembert cite une dénonciation, par le bénédictin Dom Sébastien Dieudonné, de ses confrères « suppôts de l'ordre des francs-maçons ou de toute autre société de même trempe sous différents noms de

leurs idées et dans leurs mœurs par la philosophie du siècle », l'« *abbé très irrégulier* » Mâlin de Beaupré²⁷ ; l'abbé Eugène Martin s'indignait de même des « monastères comme Beaupré, cette maison autrefois si régulière où l'abbé, le Père Mâlin, était franc-maçon, joueur et fréquentait les incrédules »²⁸ ; condamnation reprise par Mgr Aimond qui fustigeait « le relâchement dans la fidélité de la règle », citant encore l'exemple de l'abbaye de Beaupré qui « possédait un abbé initié à la franc-maçonnerie (l'abbé Mâlin) »²⁹. Seul le chanoine Dedenon osait commettre en 1933 une biographie de l'abbé Mâlin qui rendait quelque peu justice au personnage en le replaçant davantage dans son contexte³⁰. Devenu une légende noire malgré lui, l'abbé cistercien de Beaupré passait dans la tradition populaire du XIX^e siècle pour « l'esprit malin » sortant des chaudières infernales pour tourmenter les acquéreurs de la ci-devant abbaye de Beaupré³¹. Cette lecture manichéenne pouvait facilement rejoindre le mythe du complot maçonnique contre l'Eglise, popularisé par l'abbé Barruel et continué avec une impressionnante continuité dans les milieux réactionnaires jusqu'au régime de Vichy³². Les changements sociétaux, culturels et spirituels incompris du XVIII^e siècle étaient de la sorte fermement rejetés par les contre-révolutionnaires au profit d'une vision crispée de l'engagement clérical qui devait trouver son aboutissement dans l'hagiographie autour des prêtres déportés sur les pontons de Rochefort ou en Guyane.

Inutile de préciser que cet angle d'approche, développé par les ennemis de la maçonnerie après la Révolution, est inopérant pour expliquer les réalités du XVIII^e siècle. Certes, quelques maçons en robe de bure ont pu devenir d'authentiques révolutionnaires, comme Claude-Jean-Baptiste Chalon, Chanoine régulier de Chaumousey. Les propos de l'abbé Chatrian, qui raconte que « la Révolution a fort accru son effervescence et son immoralité »³³, peuvent être confrontés à d'autres sources permettant de confirmer qu'il fut bien un sympathisant de la Révolution. Né en 1742, entré chez les Chanoines réguliers lorrains en 1770, Chalon fut professeur, religieux conventuel dans l'abbaye vosgienne de Chamousey (1784-1786), puis chanoine-curé desservant la cure de Chaumousey à partir de 1786. Bénéficiant d'une plus large liberté de mouvement, c'est à cette même date qu'il entra en maçonnerie à Epinal. Impliqué dans la constitution de la première municipalité du lieu, Chalon s'était fait remarquer dès 1790³⁴ : dans une lettre envoyée au comité ecclésiastique, il se disait « sermenté et patriote » et réclamait le droit de rester à la tête de sa paroisse, affirmant : « loin de moi une vie inutile ou fainéante ; j'aime ma patrie ma bonne et équitable mère »³⁵. Soucieux de mettre en avant l'Eglise constitutionnelle, il n'hésita pas à réclamer la venue de l'évêque constitutionnel Maudru (1791-1801) dans sa paroisse le 30 juin, c'est à dire à peine dix jours après le sacre de ce dernier à Paris, et le reçut avec tous les honneurs.

cousins, de félicité, etc... de tous grades et dignités de supérieurs, offices de cellier ou procureur [...] ». Archives Nationales, G 934 et TRIBOUT DE MOREMBERT, *Le clergé...*, op. cit., p. 93.

²⁷ MATHIEU, *L'Ancien Régime en Lorraine et en Barrois*, Paris, 1907, p. 96.

²⁸ MARTIN Eugène, *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, Nancy, Crépin-Leblond, 1903, tome III, p. 41.

²⁹ Mgr AIMOND Charles, *Histoire des Lorrains*, Bar-le-Duc, Syndicat d'Initiative, 1960, p. 352-353.

³⁰ DEDENON A., *L'abbaye de Beaupré. Sa place et son rôle dans le pays de Lunéville*, Nancy, Vagner, 1933, p. 167-174 et 191-194.

³¹ *Ibid.*, p. 186-187.

³² Cette historiographie militante et complotiste se perdit parfois dans de hasardeux rapprochements entre prêtres constitutionnels et prêtres maçons, ou encore dans des spéculations fantaisistes pour expliquer comment dom Nicolas-Hydulphe Debras aurait pu sauver sa tête de la guillotine par un hypothétique signe de détresse maçonnique...

³³ Bibliothèque Diocésaine de Nancy : MC 8.

³⁴ Le 31 janvier 1790, il avait été proclamé président de l'assemblée qui devait procéder à la constitution de la municipalité de Chaumousey. MICHEL A., *Chaumousey à travers les âges*, Epinal, Fricotel, 1940, p. 80.

³⁵ Archives Nationales, D XIX/86.

Cependant, il n'alla pas jusqu'à adhérer à la politique du Comité de Salut Public ; il prit du recul puisqu'il affirma, dans un registre paroissial terminé en 1797, qu'il « a été un temps pendant la Révolution française où il aurait été dangereux de faire des actes », ce qui l'a obligé à renseigner le registre *a posteriori*³⁶. Avec ce mélange d'enthousiasme patriotique et de prudence, l'homme aura réussi à traverser cette époque troublée, puisque son nom apparaît dans les registres de la paroisse de Chaumousey jusqu'en 1799. D'autres, comme le Chanoine régulier d'Autrey Gérard Hussenet, ont pu contribuer activement à la dissolution des dernières maisons religieuses à l'époque révolutionnaire. Gérard Hussenet était né en 1757 et avait fait profession en 1778 dans l'abbaye vosgienne d'Autrey, alors noviciat de la congrégation de Notre-Sauveur. Après avoir enseigné à Lunéville, il avait été nommé vicaire commensal de la paroisse vosgienne de Fougerolles vers 1786-1787, devenant maçon à Epinal par la même occasion. Il fit surtout parler de lui à partir de mars 1790, multipliant alors les démarches pour quitter son misérable vicariat de Raon-lès-Leau, où il végétait depuis 1788, afin de revenir à Autrey. Intrigant pour s'y imposer malgré le refus du prieur, il s'était fait héberger par « des habitants de Rembervillers », proche de cette abbaye, et avait obtenu « la protection de la municipalité de ladite ville », avant de prendre parti contre elle³⁷. Or, le rapport de la municipalité mettait en cause quelques religieux perturbateurs parmi lesquels on devine Hussenet³⁸, à l'origine d'une fronde contre le prieur d'Autrey. Ainsi l'arrivée tumultueuse d'Hussenet avait fait définitivement imploser la communauté qui devait rapidement se disperser.

Les exemples des Chanoines réguliers Chalon et Hussenet, tous deux membres de la loge d'Epinal, témoignent de l'existence de religieux-maçons remuants³⁹, débordant des cadres traditionnels et révolutionnaires enthousiastes⁴⁰. Toutefois, ces cas isolés ne sauraient représenter tous les religieux conformistes qui ont pu revêtir le tablier, comme les Chanoines réguliers Jean-Baptiste Ganier (1755-1796), qui jusqu'au bout resta fidèle à ses obligations à la tête du collège d'Epinal, ou Nicolas Gillet (1726-1788), qui eut en septembre 1766 le courage de signaler les graves dérives de son supérieur hiérarchique⁴¹. Comme le disait Pierre Chevallier en 1968, « Dom Debras et Dom Gallet derniers supérieurs généraux du régime de Saint-Vanne, pouvaient-ils comme et parce que francs-maçons souhaiter la disparition de leur congrégation ? Il faut faire un sort à cette idée préconçue que la franc-maçonnerie française est un bloc et qu'elle est responsable des événements de la Révolution »⁴². En d'autres termes, *l'arbre Mâlin* ne doit pas cacher la forêt tropicale des moines à la truelle dans toute leur

³⁶ MICHEL A., *Ibid.*, p. 86.)

³⁷ Ayant enfin obtenu son admission dans l'enclos abbatial d'Autrey en mai 1790, Gérard Hussenet, qui deux mois plus tôt était si laudatif vis-à-vis de la ville de Rembervillers, se plaignait désormais de son ingérence dans les affaires de l'abbaye. Il exposait que la municipalité de cette ville, sous prétexte d'inventaire, « nous a traité contre l'esprit de l'Assemblée Nationale, come des gens dont on craint une banqueroute, et dont la confiance et la fidélité doivent être suspectées ; elle nous a fait prêter serment ce qui n'est pas exigé, elle a abusé de notre bonne foi ». Archives Nationales, D XIX/62.

³⁸ Elle affirmait : « A l'instant deux religieux viennent dire qu'ils n'ont signé la protestation que par la crainte de deux ou trois mutins, qui ont gagné les autres. Elle n'est point signée du prieur ni du plus ancien religieux ». Archives Nationales, D XIX/64.

³⁹ On peut aussi citer Dom Jean-Baptiste-Rémy Bouton, né à Reims en octobre 1751, ayant quitté Verdun pour Paris, et considéré par ses frères en maçonnerie comme « ex-bénédictin » début février 1790, avant même que sa communauté religieuse ne soit dispersée en mai de la même année.

⁴⁰ ANDRIOT Cédric, *Les chanoines réguliers de Notre-Sauveur*, Paris, Riveneuve, 2012, p. 331, 356 et 361.

⁴¹ Alors sous-prieur de la maison Saint-Louis du Fort des Chanoines réguliers de Metz, et principal du collège qui y était attaché, il exposa au Supérieur général, venu visiter l'établissement, l'attitude irrégulière du prieur mondain Joseph de Saintignon. Archives Nationales, G96.

⁴² CHEVALLIER Pierre, « Les milieux maçonniques en Lorraine au XVIII^e siècle », dans *Annales de l'Est*, 1968, p. 87.

diversité. Aussi, plutôt que de condamner l'ensemble du fait maçonnique comme l'indicateur, voire la cause, d'une dégénérescence du clergé lorrain, Nathalie Ré l'analyse plus prudemment sur la base d'une dialectique ouverture-fermeture. Ainsi, la forte présence bénédictine sur les colonnes des temples lorrains (plus de la moitié des 28 réguliers relevés par Tribout de Morembert ; la proportion restant identique dans notre liste réactualisée de 68 noms) s'expliquerait par le plus fort degré d'ouverture de ces derniers sur le monde. A travers leurs abonnements à des journaux, leurs lectures d'ouvrages récents, leurs fréquentations, ils auraient été plus perméables aux nouveautés du siècle et davantage réceptifs à l'offre maçonnique : « Les disciples de Saint-Benoît avaient par vocation un goût prononcé pour les discussions, les réflexions ce qui les a attirés vers les loges »⁴³.

Cette première hypothèse d'une ouverture intellectuelle trouve cependant ses limites. Chez les Chanoines réguliers maçons, on trouve certes un membre fondateur de l'Académie de Metz en 1757, Nicolas Gillet, chargé du jardin botanique et de l'herbier ; reconnu par Chatrian « comme un bon botaniste, et un homme très instruit »⁴⁴, il ne laissera pourtant pas d'ouvrages à la postérité⁴⁵. Et parmi les Bénédictins en tablier, si l'on trouve de nombreux supérieurs⁴⁶, il y a peu d'écrivains de premier ordre⁴⁷. Faute d'autres éléments en ce sens, faut-il en déduire que l'aspect festif aurait été le principal moteur de l'adhésion du clergé régulier à l'Art royal ? Quelques indices donnent corps à cette proposition d'ouverture par une sociabilité de table. Lorsque, à la Saint-Jean d'été 1786, la loge *Saint-Jean de Jérusalem* de Nancy⁴⁸ organisait un banquet en l'honneur des Bénédictins de Flavigny, ou lorsque, en 1787, des bénédictins de Saint-Avold conduits par le prieur claustral se rendaient dans le palais abbatial pour « se divertir à la table et se préparer à des mystères » maçonniques⁴⁹, n'était-ce pas avant tout pour partager d'agréables agapes fraternelles en bonne société ? Ce dernier exemple renforce l'impression d'une ouverture maçonnique affichée, puisque la loge *La Concorde*, constituée en 1788 à l'Orient de Saint-Avold⁵⁰ par les religieux Vannistes⁵¹ et présidée par le prieur claustral Dom Bonnaire, avait pour siège l'enclos abbatial. La loge, qui

⁴³ RE Nathalie, *op. cit.*, p. 75.

⁴⁴ CHATRIAN Laurent, *Hommes illustres*, Bibliothèque Diocésaine de Nancy, MC 120, p. 303.

⁴⁵ Il est toutefois cité dans BUC'HOZ (*Tournefortius lotharingiae, ou catalogue des plantes qui croissent dans la Lorraine et les Trois-Evêchés*, Nancy, Babin, 1764, p. 259), où il est dit qu'il « s'est appliqué depuis plusieurs années à la botanique & à la culture des plantes ».

⁴⁶ Notamment Dom Debras et Dom Gallet, derniers supérieurs généraux du régime de Saint-Vanne, sans compter de nombreux prieurs claustraux. Nicolas Gillet était lui-même employé au sommet de sa congrégation. La même situation s'observe chez les cisterciens : les trois religieux maçons connus étaient tous supérieurs de leur communauté. De même, le minime Nicolas-François La Croix (ou Lacroix) était supérieur de la maison de Pont-à-Mousson lorsqu'il maçonait dans la loge *Saint-Antoine des Amis réunis* cette ville de 1784 à 1786 (Bibliothèque Nationale de France, FM2 356). Son confrère Pierre-Joseph Poirrel (1741-1813) était supérieur des minimes de Stenay lorsqu'il fut reçu dans la loge *Saint-Jean-Baptiste de la Paix* de cette ville en 1780, avant de devenir supérieur de la maison de Dun-sur-Meuse en 1786, puis de Stenay de 1789 à la suppression de la maison ; ce fut le frère Jean-Nicolas Jacquemin (1751-1819), orateur de cette même loge de *La Paix* de Stenay en 1780, qui le remplaça comme supérieur de la maison de Stenay (1786-1789) puis comme dernier supérieur de celle de Dun en 1789 (Bibliothèque Nationale de France, FM1 111 bis f°162).

⁴⁷ La question se pose surtout pour Dom Mougenot, mais, une homonymie étant possible en l'espèce, il n'est pas absolument certain qu'il soit le janséniste engagé Pierre Mougenot, auteur de plusieurs essais polémiques.

⁴⁸ Loge *Saint-Jean de Jérusalem* de Nancy : Bibliothèque Nationale de France, FM1 14 ; FM1 87bis ; FM2 319 ; FM2 320 (1774-1810).

⁴⁹ TRIBOUT DE MOREMBERT, *Le clergé...*, *op. cit.*, p. 96-97.

⁵⁰ Loge *La Concorde* de Saint-Avold : Bibliothèque Nationale de France, FM1 87bis ; FM2 393.

⁵¹ La moitié des 32 membres de *La Concorde* étaient des religieux, soit la quasi-totalité des effectifs de l'abbaye. MICHAUX Gérard, « L'abbaye de Saint-Avold au siècle des Lumières », dans *Les cahiers lorrains*, n°3, septembre 1997, p. 201-202. La loge avait été fondée par des frères de Sarreguemines, dont la loge *Les Vrais Amis*, créée en 1780, était elle-même une filiation de la loge strasbourgeoise *Saint-Jean d'Héredom*, dite de Sainte Geneviève.

comptait une quinzaine de Bénédictins parmi ses membres, se tenait donc dans l'abbaye devenue lieu de polarité maçonnique⁵² ! D'ailleurs ce furent les religieux de *La Concorde* qui installèrent en 1789 la loge *Les Frères Amis réunis* à l'Orient de Bouzonville⁵³, autre haut-lieu de la présence bénédictine en Lorraine ; cette nouvelle loge, qui comprenait une dizaine de religieux⁵⁴, fut d'ailleurs présidée par le sous-prieur de l'endroit, Dom Liégos⁵⁵. Au huis-clos de la réclusion monastique s'était donc substitué un modèle de sociabilité où la frontière entre le siècle et la règle avait été réinventée, comme en témoigne ce mémoire à charge d'un moine de Saint-Avold contre son prieur, Dom Claude-Antoine Bonnaire, Vénérable Maître de *La Concorde* :

« Lorsqu'il y a eu compagnie chés nous ou qu'on est allé chés M. Moreau⁵⁶, contrôleur général des fermes qui occupe l'abbatiale, il est arrivé rarement qu'on ait prolongé les séances jusques bien avant dans la nuit. C'est dans cette maison qu'on tient les assemblées de francs massons, ce n'est plus un problème ; il n'y a presque personne qui ne le croie ; on sait la destination de tabliers de peaux blanches ornés de rubans rouges, des quatre cent lampions qu'on a fait faire, du chandelier à trois branches. Quoique M. Moreau soit un jeune homme aimable et enjoué, cette société avec lui n'en est pas moins blâmable. Sa maison est une des plus fréquentées de la ville. Les employés et les gens de la ferme ont le droit d'y entrer à toute heure. Peut-on être bien édifié d'y voir des religieux, le supérieur à la teste se divertir à la table et se préparer à des mystères que la raison réproouve »⁵⁷.

L'exemple fameux du frère Bernard Mâlin⁵⁸, abbé de Beaupré, épouvantail des anti-maçons, permet de faire converger ces deux approches, pour imaginer une maçonnerie à la fois conviviale et réformatrice. Né à Nancy le 6 mai 1731, Mâlin s'engagea d'abord dans l'armée comme hussard, puis bifurqua vers le monastère : il fit profession à l'abbaye cistercienne de

⁵² Jean Bossu signale un autre cas en France avec la loge *La Vertu*, à l'Orient de l'abbaye de Clairvaux, qui avait pour vénérable Louis Elloy, originaire de Bar-le-Duc, religieux cistercien et procureur de l'abbaye (Bibliothèque Nationale de France, FM2 214). En 1787, ce dernier avait pour confrère en religion comme en maçonnerie un religieux toulousain, Joseph Thirion (BOSSU Jean, « *Les origines de la franc-maçonnerie dans les Vosges* », dans *Annales de l'Est*, 1954, p. 4). Une situation comparable existait à l'abbaye bénédictine de Ferrières (congrégation de Saint Maur), où le procureur Carlier fonda une loge en 1784, car depuis son arrivée il s'y est fait « une propagation étonnante de l'Art royal » (Bibliothèque Nationale de France, Fichier Bossu). Une étude plus approfondie de la géographie maçonnique rapportée à la géographie monastique permettrait de mieux discerner ces lieux d'affirmation monastico-maçonnique assumée.

⁵³ Loge *Les Frères Amis réunis* à Bouzonville : Bibliothèque Nationale de France, FM2 184.

⁵⁴ Comme pour tout essaimage, une partie des membres de la loge de Bouzonville étaient déjà membres de celle de Saint-Avold. Par ailleurs, la cooptation maçonnique a eu pour effet de regrouper les religieux maçons dans quelques loges où ils étaient surreprésentés, tandis que d'autres loges, parfois plus proches de leur abbaye de rattachement, étaient désertées par les réguliers. Par exemple, Dom Jean-Michel Maugrenre (1737-1795), prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel de 1786 à 1789, préférait maçonner avec ses confrères bénédictins des *Neuf Soeurs* (Toul) et de *La Concorde* (Saint-Avold) plutôt que de fréquenter la loge *Saint-Joseph* pourtant constituée à l'Orient de Saint-Mihiel en 1787. CAZIN Noëlle, *Les Bénédictins de Saint-Michel de Saint-Mihiel de 1689 à 1790*, thèse de doctorat réalisée sous la direction de Philippe MARTIN, Lyon 2, 2018, p. 212-214.

⁵⁵ MICHAUX Gérard, « La vie quotidienne à l'abbaye de Bouzonville aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans *Les Cahiers Lorrains*, n°2-3, 1984, p. 199-200.

⁵⁶ Jean-Baptiste-Joseph Moreau, contrôleur général des fermes et avocat au parlement, né à Huningue vers 1759, membre de la loge *La Réunion des étrangers* à l'Orient de Paris en 1785-1786, fondateur de la loge *Les Elèves de la Nature* à l'Orient de Paris en 1800, membre d'honneur pour l'installation de la loge *Les Elèves de Minerve* à l'Orient de Paris en 1802, député de la loge *La Bienfaisance* à l'Orient de Thonon en 1802, membre de la loge *Les Amis réunis sur les côtes de l'océan* à l'Orient de Calais en 1804, possédant le grade de Rose+Croix.

⁵⁷ Mémoire de 1787 adressé au président de la Congrégation de Saint-Vanne contre Dom Bonnaire, cité par TRIBOUT DE MOREMBERT, *Le clergé...*, op. cit., p. 97.

⁵⁸ Parfois également orthographié Mâtin.

Beaupré, proche de Lunéville, en 1751. Devenu procureur puis prieur de l'abbaye, il commença comme ses confrères à fréquenter la cour du roi Stanislas et sympathisa avec l'abbé commendataire, Louis de Salm. En 1774, Chatrian dévoilait la qualité maçonnique du prieur Mâlin : « *D. Bernard Mâlin [...] n'est pas d'une conduite à rester en place ; il est lui-même franc-maçon, joueur et fréquente des gens qui parlent assez mal de la religion* »⁵⁹. L'année suivante, suite à la démission du prince de Salm, l'abbaye revint en règle et Mâlin fut élu abbé par ses confrères jusqu'à la Révolution, devenant comme on l'a dit un symbole du clergé décadent de l'Ancien Régime finissant⁶⁰. Médiocre chef spirituel, Bernard Mâlin était davantage un homme du monde, représentatif d'un haut clergé pour qui la gloire de Dieu passait par les fastes matériels d'une vie dorée, tendant à imiter ses confrères abbés-maçons de cour de la région, qu'ils soient abbés réguliers comme le frère Jean-Joseph Leroy de Domèvre⁶¹, ou commendataires comme le frère Louis-Aynard de Clermont Tonnerre de Luxeuil⁶². Or, l'engagement révolutionnaire explicite de Mâlin et de son ami fidèle, le frère-curé Charles-Gaspard Marotel (1727-1810)⁶³, suggère que la sociabilité maçonnique a pu également être un lieu de partage des idéaux réformateurs des Lumières. La loge maçonnique aurait-elle été pour les religieux lorrains des Lumières, à l'instar des cafés, académies et salons littéraires, un lieu de sociabilité mondaine, certes, mais aussi et surtout un lieu d'échanges intellectuels pour esprits libres voulant changer le monde ? Pour une partie du clergé régulier lorrain, le XVIII^e siècle fut une période dynamique de reconversion et d'innovation. Confrontés à une évolution politique majeure, avec un duché se dissolvant dans un royaume, les réguliers fondèrent dans toute la Lorraine des institutions scolaires novatrices pour répondre aux préoccupations du temps. Dans la loge bénédictine de Saint-Avold, on s'interrogeait sur la meilleure manière de réformer la société⁶⁴. Aussi, l'explication traditionnelle des prétendus prêtres pervers par le siècle est insuffisante pour expliquer l'ampleur de l'engouement maçonnique dans les monastères lorrains. Bien au contraire : n'est-elle pas avant tout le produit d'une historiographie ecclésiastique qui, n'ayant pas voulu saisir l'évolution de la vocation régulière, cherchait à opposer les conservateurs aux réformateurs pour tenter d'expliquer l'inexplicable Révolution ?

*

Si l'hypothèse d'une maçonnerie ouverte au monde, festive, fraternelle et réformatrice est recevable pour les religieux-maçons du milieu du siècle⁶⁵, elle doit cependant être nuancée

⁵⁹ Cité par MATHIEU, *L'Ancien Régime en Lorraine et Barrois*, Paris, Champion, 1907, p. 90.

⁶⁰ Citant Chatrian, le cardinal Mathieu accusait Mâlin d'entretenir des relations galantes et « *d'introduire l'usage du gras au réfectoire* » en 1783, ou encore de se rendre « *aux eaux de Plombières ; c'est pour jouer et voir les compagnies* » en 1786. *Ibid.*, p. 96.

⁶¹ Jean-Joseph Leroy (1712-1772) fut durant vingt ans curé de Lunéville (1746-1769), ville où résidait la cour du roi Stanislas Leszczyński. À la tête de la paroisse du petit « Versailles Lorrain », il présidait aux cérémonies religieuses de la cour et conseillait le roi de Pologne exilé en Lorraine. Protégé tant à Lunéville qu'à Versailles, Leroy fut nommé prieur de l'abbaye des Chanoines réguliers de Lunéville en 1762, puis désigné supérieur de la Congrégation de Notre-Sauveur et abbé de Domèvre-sur-Vezouze en 1769. Il faisait partie de la liste des maçons de Lunéville de la fin des années 1760 cités par Chatrian. ANDRIOT Cédric et CHOLLET Jack, *Les mystères de la franc-maçonnerie à Lunéville*, Haroué, Gérard Louis, 2016, p. 229-232.

⁶² Abbé commendataire de l'abbaye bénédictine de Luxeuil depuis 1743, il entra en maçonnerie avant 1758, et fut appelé pour redresser la loge *La Réconciliation* à l'Orient de Luxeuil en 1766-1767. Jack CHOLLET, *Ces bons messieurs de Martimprey et les francs-maçons de Bruyères de 1768 à la Révolution*, Haroué, Gérard Louis, 2018, p. 193-194.

⁶³ ANDRIOT Cédric et CHOLLET Jack, *op. cit.*, p. 226 et 239.

⁶⁴ Romuald PONZONI, « La franc-maçonnerie à Saint-Avold : les frères de La Concorde », dans *Le Républicain lorrain*, 31 juillet 2016.

⁶⁵ Les fondateurs des académies de Metz et de Nancy étaient pour partie maçons.

voire critiquée après la réunification de la Lorraine à la France en 1766, comme le montre la ventilation du clergé dans les loges nancéiennes des années 1770-1780. A Nancy comme à Metz, les principes égalitaristes des frères restaient souvent de l'ordre de l'intention. Une ligne de faille séparait les loges élitistes réservées aux aristocrates de celles accueillant plus généreusement le Tiers-Etat ; la dynamique de la création des hauts-grades⁶⁶ étant un indicateur de cette crispation sociale parfois conflictuelle⁶⁷. Alors que le haut-clergé séculier se bousculait à la porte de la très aristocratique loge *Saint-Louis-Saint-Philippe de la Gloire* de Nancy⁶⁸, les Bénédictins nancéiens se contentaient, comme le bas-clergé, de la loge *Saint-Jean de Jérusalem*, où ils travaillaient en compagnie des humbles religieux mendiants (Carmes déchaux, Franciscains, Dominicains) et des Frères de la Charité de Saint-Jean-de-Dieu. D'où la conclusion de Nathalie Ré : « Ainsi, le clergé éclairé, fréquentant les loges où se distillent peu à peu les idées des Lumières semble attaché au cloisonnement social. En aucun cas, il ne semble prêt à adhérer aux principes d'égalité »⁶⁹. On comprend mieux pourquoi, lorsqu'on cite un religieux-maçon authentiquement révolutionnaire, on en trouve toujours un autre prêt à résister de toutes ses forces à la Révolution. Le Minime Pierre-Joseph Poirel, orateur de la loge *La Paix* de Stenay, fut sommé de quitter la République et inscrit sur les listes d'émigrés sans avoir prêté aucun serment⁷⁰ ; Dom Jean-Michel Maugendre est mort en déportation ; tandis que le procureur bénédictin de Saint-Mansuy de Toul, Dom Joseph Baudot, fut guillotiné en avril 1794 pour « excitation à la guerre civile par le fanatisme et la superstition »⁷¹. Pierre Chevallier conclut, avec le cas de Dom Claude Bonnaire, vénérable de la loge *La Concorde* de Saint-Avold, mort en martyr de la foi le 8 septembre 1794 sur les pontons de Rochefort « et susceptible en somme d'être déclaré bienheureux », qu'il faut donc « rejeter toute thèse *a priori* »⁷²... Ce qui nous invite à rechercher, au-delà des préjugés, les raisons plus profondes du succès de la franc-maçonnerie monastique, à travers d'éventuelles valeurs communes.

2.- La bienfaisance maçonnique prolonge-t-elle la charité chrétienne ?

Quelles étaient donc les motivations sincères des moines en tablier lorrains ? Se pose ici la question de la *vocation maçonnique*, de même que se pose la question de la vocation monastique. Problème sur lequel il est toujours délicat d'avancer positivement, tant il relève du sensible et de la subjectivité du for intérieur. Nous ne connaissons que de rares cas d'initiation de réguliers : la plupart des moines présents sur les colonnes des temples lorrains furent agrégés ou affiliés après avoir reçu la lumière dans un Orient et à une date inconnues⁷³.

⁶⁶ ANDRIOT Cédric, « Les collectionneurs de rituels maçonniques à Metz au milieu du XVIII^e siècle », dans *Centre de Recherche Universitaire Lorrain d'Histoire*, n°57, 2015, p. 115-138.

⁶⁷ BERNARDIN Charles, *op. cit.*, tome II, p. 5.

⁶⁸ Loge *Saint-Louis-Saint-Philippe de la Gloire* de Nancy : Bibliothèque Nationale de France, FM1 14 ; FM1 33 ; FM1 87bis ; FM1 119bis ; FM2 322 (1775-1789).

⁶⁹ RE Nathalie, *op. cit.*, p. 62.

⁷⁰ Amnistié le 31 mars 1803, il devint curé de Laneuville-sur-Meuse, près de Stenay. ROBINET et GILLANT, *Pouillé du diocèse de Verdun*, Verdun, Laurent, 1910, tome IV, p. 296 et 443.

⁷¹ GAIN, André, *Liste des émigrés, déportés et condamnés pour cause révolutionnaire du département de la Moselle*, Metz, Les arts graphiques, 1925-1932.

⁷² CHEVALLIER Pierre, « Les milieux maçonniques en Lorraine au XVIII^e siècle », dans *Annales de l'Est*, 1968, p. 86-87.

⁷³ A *Saint-Michel des Coeurs unis* de Nancy, on ne connaît que l'initiation des deux carmes déchaux Pierre Thomas, dit Nicolas et Nicolas Seubé, dit Marcellin, les 11 janvier et 22 avril 1764. A *Saint-Jean de Jérusalem* de Nancy, on connaît l'initiation d'un seul régulier, le dominicain Charles Lesaine (ou Lesaire) ; tous les autres frères en robe de bure présents sur les colonnes étaient déjà initiés. RE Nathalie, *op. cit.*, p. 76-77.

Avant 1766, la franc-maçonnerie lorraine était surtout active dans les Trois-Evêchés, où par esprit gallican elle échappait aux prohibitions pontificales. On devine donc que les loges de Metz⁷⁴ et que la loge « sauvage » de Lunéville⁷⁵, protégée par le duc Stanislas, ont joué, dans les années 1750-1770, un rôle de pépinières d'ecclésiastiques-maçons, lesquels ont ensuite pu se faire régulariser dans des loges reconnues par le Grand-Orient des années 1770-1780, notamment sur Nancy⁷⁶. Pierre Chevallier laisse envisager un effet de mimétisme collectif parmi les profès bénédictins de Saint-Mihiel, massivement représentés sur les colonnes du temple de Toul⁷⁷, tandis que Nathalie Ré suppose que des stratégies familiales ont pu rapprocher des frères de sang dans les temples nancéiens⁷⁸. Les rares comptes-rendus d'initiations dont on ait gardé la trace concernent des prêtres séculiers, et expriment moins la volonté intime du récipiendaire que la satisfaction des maçons, fiers d'une si belle prise⁷⁹. Toujours est-il que, hormis une demi-douzaine de prêtres-maçons connus pour les années 1750-1760, la quasi-totalité des réguliers lorrains en tablier sont attestés dans les décennies 1770 et 1780, c'est à dire après le rattachement de la Lorraine à la France de 1766.

Nous abordons dès lors un problème d'ordre juridique : depuis le 28 avril 1738, la papauté condamnait explicitement la franc-maçonnerie, pour des raisons sans doute plus politiques que spirituelles⁸⁰. Voilà sans doute pourquoi la jeune loge de Lunéville, très extériorisée en 1737-1738, se terra rapidement dans un prudent silence, tandis que le maillet battait toujours avec force et vigueur à Metz qui, avec les Trois-Evêchés, relevait de la France, autrement dit d'une juridiction gallicane passant outre les bulles pontificales d'interdiction. Il fallut donc attendre 1766 et le rattachement effectif de la Lorraine à la France pour que fleurisse partout l'Art royal, à Nancy comme dans les plus petits bourgs. C'est ainsi que les frères-curés de la loge de Lunéville, conscients de cette nouvelle immunité juridique, purent répondre avec fermeté à leur évêque vers 1770 :

« Selon vous, le pape Benoît XIV a défendu ces sortes d'associations. Il est certain que si ce pape, d'heureuse mémoire, eût fait quelques bulles ou décrets pour annuler l'Ordre des francs-maçons, comme vicieux dans leurs principes & contraire à la pureté des mœurs & à la religion des fidèles chrétiens, qu'il ne l'auroit fait qu'avec l'autorité de l'Eglise entière, & après avoir rigoureusement examiné la doctrine & les usages de cette société, & non sans avoir connu ses secrets. Nous ignorons ce qu'il a fait par rapport à nous ; mais telles que soient ses décisions à notre égard, *ses bulles ou décrets*

⁷⁴ Jean Bossu signale que les loges de Metz ont compté un grand nombre d'ecclésiastiques. BOSSU Jean, *Quelques francs-maçons vosgiens d'autrefois*, Epinal, Imprimerie Saint-Michel, 1961, p. 26. La chose est moins évidente pour Pierre-Yves Beaurepaire qui fait la comparaison avec Saint-Avold et Bouzonville.

⁷⁵ Les prêtres maçons cités par Chatrian pour la loge de Lunéville disparaissent pour la plupart après 1770, ce qui limite aux années 1750-1770 leur présence sur les colonnes du temple lunévillois, à l'exception notable de Mâlin toujours vivant lors de la Révolution. ANDRIOT Cédric et CHOLLET Jack, *Les mystères de la franc-maçonnerie à Lunéville*, Haroué, Gérard Louis, 2016, p. 241

⁷⁶ C'est le cas à Nancy pour deux bénédictins et un capucin de Blâmont, Jean-Baptiste Thouvenin, dit le Père Donat, né en 1731, initié dans une loge irrégulière et régularisé à *Saint-Jean de Jérusalem* de Nancy le 23 août 1778 (BERNARDIN Charles, *op. cit.*, tome II, p. 198). Il résidait encore au couvent de Nancy en avril 1790.

⁷⁷ CHEVALLIER Pierre, « Les milieux maçonniques en Lorraine au XVIII^e siècle », dans *Annales de l'Est*, 1968, p. 85, note 6.

⁷⁸ RE Nathalie, *op. cit.*, p. 61-62

⁷⁹ C'est le cas pour l'initiation d'un chanoine et d'un prêtre séculier à *Saint-Louis-Saint-Philippe de la Gloire* de Nancy le 24 janvier 1788. Le texte est reproduit par TRIBOUT DE MOREMBERT, *Le clergé*, *op. cit.*, p. 88-89.

⁸⁰ FERRER BENIMELI José, « Franc-maçonnerie et Eglise catholique. Motivations politiques des premières condamnations papales », dans *Dix-huitième siècle*, n°19, 1987, p. 7-17.

n'ayant été publiés ni autorisés en France, vous devez, ainsi que nous, les regarder comme non venus. »⁸¹

Convaincus d'être dans leur bon droit, les moines en tablier lorrains pouvaient donc, après 1766, se considérer comme parfaitement en règle, du simple Apprenti au Vénérable Maître fondateur de loge. Leurs divers contentieux avec les autorités épiscopales étaient d'ailleurs moins le signe d'un acharnement anti-maçonique à leur égard que le résultat d'un conflit plus global opposant les réguliers lorrain à Mgr Claude Drouas de Boussey, évêque de Toul de 1754 à 1773, prélat résolument hostile aux progrès des Lumières dans le clergé⁸². Le manque de prudence de l'évêque conduit l'historien du diocèse Eugène Martin à estimer que « *son épiscopat ne fut [...] qu'une série de luttes et de contestations* »⁸³. Dès 1765, le rigoureux évêque s'était attaqué particulièrement au clergé régulier, qu'il soupçonnait non sans raisons d'adhérer au jansénisme, causant une première fronde des religieux lorrains⁸⁴. À cela s'ajoutaient, depuis 1761, d'interminables procès contre les Chanoines réguliers de Lorraine sur la question bénéficiale⁸⁵ et, en 1770, un conflit autour de fêtes religieuses que Drouas entendait supprimer⁸⁶. Dans un contexte aussi crispé, l'adhésion de prêtres, séculiers ou à plus forte raison réguliers, à une loge maçonique s'inscrivait dans une remise en cause plus générale de l'autorité de l'évêque de Toul, lequel réagissait finalement moins comme ennemi farouche de la maçonnerie que comme gardien scrupuleux de son autorité épiscopale contestée.

Aussi, les documents produits à l'occasion de ces frictions nous éclairent-ils surtout sur ce que les maçons avaient l'habitude de faire jusqu'à ce que l'autorité épiscopale tente d'y mettre un coup d'arrêt. On apprend ainsi qu'en juillet-août 1770, les frères-curés de Lunéville, au nombre desquels on comptait l'abbé Mâlin et plusieurs Chanoines réguliers de Notre-Sauveur, « s'adressèrent au sieur curé de Lunéville pour l'engager à célébrer un service solennel en mémoire de monsieur Duveney », frère-curé mondain décédé accidentellement ; à cette occasion, « les francs-maçons firent faire des billets d'invitation analogues à la franc-maçonnerie, pour avertir les confrères de se rendre à l'église au jour indiqué », ces billets étant « orné d'emblèmes d'une société de franche-maçonnerie ». Le Chanoine régulier en charge de la cure de Lunéville ayant, de concert avec l'évêque, interdit la cérémonie, on apprend que ce sont d'autres « *religieux qui ont célébré des messes, à l'occasion de ce service* »⁸⁷. Ainsi on découvre une maçonnerie lorraine qui n'hésitait pas à extérioriser une pratique religieuse faite de cérémonies particulières confiées aux bons soins du clergé régulier⁸⁸.

Cela rejoint les indications portées dans les statuts de 1786 de la loge *Saint-Jean de Jérusalem* à l'Orient de Nancy, qui stipulaient qu'une messe devait être célébrée chaque veille de la Saint-Jean dans l'église des Minimes ou des Tiercelins, et à laquelle tous les frères devaient assister⁸⁹. De même, à la Saint-Jean d'été 1765, la loge *Saint-Jean* de Metz⁹⁰ demandait

⁸¹ ENOCH, *Le vrai franc-maçon*, Liège, aux dépens de la compagnie, 1773, p. 65-76.

⁸² GUILLAUME, *Histoire du diocèse de Toul et de celui de Nancy*, Nancy, Thomas & Pierron, 1867, tome IV, p. 216-217.

⁸³ MARTIN Eugène, *op. cit.*, 1900, tome II, p. 568.

⁸⁴ GUILLAUME, *op. cit.*, tome IV, p. 232-234.

⁸⁵ *Ibid.*, tome IV, p. 273-276, et MARTIN Eugène, *op. cit.*, tome II, p. 587-588.

⁸⁶ GUILLAUME, *op. cit.*, tome IV, p. 276-278.

⁸⁷ ENOCH, *op. cit.*, p. 65-76.

⁸⁸ Pour cette affaire de 1770, voir ANDRIOT et Jack CHOLLET, *Les mystères de la franc-maçonnerie à Lunéville*, Haroué, Gérard Louis, 2016, p.242-254.

⁸⁹ TRIBOUT DE MOREMBERT, *Le clergé...*, *op. cit.*, p. 11.

successivement une « grande messe que nous avons fait chanter dimanche dernier en l'honneur de notre auguste patron au couvent des R. P. Augustins de cette ville » puis un service funèbre pour un frère décédé (lequel n'eut pas lieu en raison de l'opposition épiscopale). Enfin, en février 1774, *Saint-Jean de Jérusalem* fit célébrer un service funèbre chez les Dominicains de Nancy : c'était l'occasion de recruter le procureur de la maison jacobine, le R.P. Charles Lesaine (ou Lesaire), qui sera initié le 15 avril 1774⁹¹ ! Autant d'actes publics de religion qui n'étaient pas accidentels, mais inhérents à la vie maçonnique d'Ancien Régime. Le règlement de 1779 de la loge de Neuchâteau précisait de la sorte le programme des festivités de la Saint-Jean : après une première réunion chez le Vénérable Maître pour partager un café matinal et recevoir de lui une rose blanche à accrocher sur le cœur, « l'économe faisait dire une messe basse à laquelle chaque frère devait assister sous peine de 24 sols d'amende »⁹². Après la messe, venait la tenue maçonnique, suivie d'un souper maçonnique ou d'une loge de Fendeur en fonction du temps extérieur.

De même, dans l'affaire de 1770 opposant les maçons de Lunéville à l'évêque de Nancy, Mgr Drouas évoquait une confrérie organisant des messes pour les défunts, qu'il promettait de dissoudre s'il y découvrait des maçons : « Je vous déclare même que *je supprimerai votre congrégation, si j'apprens qu'elle soit composée de frères maçons* »⁹³. Or, on a pu deviner une forme de continuité entre d'anciennes associations d'entraide ouvrière et la société maçonnique⁹⁴, ou encore observer une certaine porosité entre les loges et les confréries d'Ancien Régime à Nancy⁹⁵ comme pour d'autres régions⁹⁶. On peut dès lors avancer l'hypothèse selon laquelle nombre de religieux, notamment mendiants, aient pu voir dans la bienfaisance maçonnique un prolongement de l'entraide congréganiste. Le devoir de charité envers son prochain contracté par le franc maçon a pu entrer en résonnance avec les obligations régulières contenues dans les vœux du profès. Les vertus cardinales et théologiques pour lesquelles, disait-on, le temple maçonnique devait être érigé, étaient les mêmes que celles évoquées lors de l'office religieux ; parmi elles, figurait toujours en bonne place la charité.

N'était-ce pas ce que voulait dire Dom Claude-Joseph Baudot, représentant la loge de Saint-Avoid à l'installation de celle des *Vrais Amis* de Metz⁹⁷ en 1787 : « Ne voit-on pas ces temples incessamment fréquentés par les Princes, le Magistrat, le Militaire, le Pontife, en un mot par les citoyens de tous les états qui viennent y apprendre à remplir leurs devoirs avec la plus scrupuleuse fidélité »⁹⁸ ? Pour les frères lorrains, préceptes religieux et morale maçonnique étaient liés, comme l'écrivait le règlement de la loge de Neufchâteau en 1779, où les adeptes s'imposaient de respecter les devoirs de « la religion, et l'harmonie de la société

⁹⁰ Loge *Saint-Jean* de Metz : Bibliothèque Nationale de France, FM1 13 ; FM1 87 ; FM1 111 ; FM2 298 (1761-1801).

⁹¹ RE Nathalie, *op. cit.*, p. 76. Deux frères dominicains du même couvent, La Casse et Nicolas Boientoux étaient toutefois déjà maçons à cette date. Cette présence dominicaine paraît toutefois très circonscrite dans le temps : une quinzaine d'années plus tard, en 1790, nous ne retrouvons plus aucun père dominicain en maçonnerie dans le département de la Meurthe.

⁹² Cité par BOSSU Jean, *Les débuts de la franc-maçonnerie dans les Vosges*, Épinal, Imprimerie coopérative, 1972, p. 19.

⁹³ ENOCH, *op. cit.*, p. 65-76.

⁹⁴ NAUDON Paul, *Les origines religieuses et corporatives de la franc-maçonnerie*, Paris, Dervy, 1972, p. 67-77 et 169-191.

⁹⁵ Ce « passage des confréries aux loges » semble bien établi sur Nancy pour Nathalie Ré. RE Nathalie, *op. cit.*, p. 120-124.

⁹⁶ AGULHON Maurice, *Pénitents et francs-maçons de l'ancienne Provence*, Paris, Fayard, 1986.

⁹⁷ Loge *Les Vrais Amis* de Metz : Bibliothèque Nationale de France, FM1 33 ; FM1 57 ; FM2 298 (1786-1791).

⁹⁸ Cité par TRIBOUT DE MOREMBERT, *Le clergé*, *op. cit.*, p. 97.

tant civile que morale »⁹⁹. De la charité traditionnelle, certains pouvaient aller jusqu'à professer une philosophie redistributive qui annonçait les idéaux égalitaristes de la fin du siècle. Le niveau était à l'oeuvre, lorsque le Chanoine régulier Claude-Jean-Baptiste Chalon, qui maçonnait à Epinal, déclarait : « Un mince casuel m'étoit laissé comme appanage de mes foibles travaux, lorsque la maison [de Chaumousey] subsistait. Eh ! ne devois-je pas en faire hommage à mes pauvres ! Oui, je l'ai fait, et aujourd'hui je n'aurais qu'un oeuf, que ce seroit un plaisir pour moi de leur distribuer et le jaune et le blanc ; à moy la coque pour la remplir de nouveau »¹⁰⁰. L'abbé Mâlin lui-même se montrait généreux envers les nécessiteux¹⁰¹, une vertu dont on ne sait s'il l'a apprise au monastère ou en loge... Cet impératif moral de l'entraide, basé sur la pratique de la vertu, était déjà au cœur de l'argumentation servie par les frères de Lunéville à Mgr Drouas lors de l'affaire de 1770 :

« Les francs-maçons, monseigneur, ne font d'autre serment que celui d'être honnêtes & vertueux, *fidèles à la religion qu'ils professent* & à l'Etat dont ils sont membres. *Ils promettent d'exercer la charité envers leurs semblables*, & de ne jamais les condamner sans connoissance de cause. Jugez si ce ne sont pas les engagements que doit contracter tout bon chrétien catholique, apostolique & romain [...] Vous êtes fâché de ce que M. Duveney n'ait pas fait pénitence avant sa mort d'avoir été franc-maçon. *Vous seul, monseigneur, versez des larmes sur un péché qu'il n'a jamais commis*. Si vous eussiez connu comme lui l'innocence de nos mœurs, la décence et l'honnêteté qui règne dans nos assemblées, vous auriez vu qu'il n'eut que lieu de s'en glorifier toute sa vie, & vous auriez désiré d'être admis parmi nous. Convenez, monseigneur, pour l'honneur de vos décisions apostoliques, que votre religion a été surprise, & que les francs-maçons, loin d'avoir mérité votre réprobation, doivent être considérés comme *les brebis les plus chéries de votre troupeau*. »¹⁰²

*

Un principe de vertu se déclinant en honnêteté, fidélité, bonnes mœurs, décence, et surtout charité... Voilà les valeurs communes avec lesquelles les maçons-curés de la loge de Lunéville justifiaient leur double appartenance. Pour eux, le travail en loge permettait un intime approfondissement particulier des préceptes que la religion catholique professait publiquement en direction du plus grand nombre. Loin de se percevoir comme déviants, ils se voulaient les plus fidèles parmi les fidèles, les « brebis les plus chéries » du troupeau. Comme aucun de ces pères-maçons de Lunéville ne s'est fait connaître pour sa plume, on peut aisément imaginer un atelier plus christique que philosophique, et des travaux plus rigoureux qu'insoucians. La frontière devait être mince entre la messe et la tenue, ce qui expliquerait à la fois l'étrange cérémonie à la chapelle de l'hôpital lunévillois citée en introduction, l'allusion à une éventuelle confrérie religieuse, ou encore le faire-part mortuaire orné de symboles maçonniques dont nous avons deviné les funestes conséquences¹⁰³. Autant d'indices

⁹⁹ Cité par BOSSU Jean, *Les débuts de la franc-maçonnerie dans les Vosges*, Épinal, Imprimerie coopérative, 1972, p. 20.

¹⁰⁰ Archives Nationales, D XIX/86. Ces largesses étaient d'ailleurs critiquées par ses frères en religion de Chaumousey qui voyaient en lui un « gâte-métier ».

¹⁰¹ DEDENON, *L'abbaye de Beaupré, sa place et son rôle dans le Lunévillois*, Nancy, Vagner, 1933, p. 170-171.

¹⁰² ENOCH, *op. cit.*, p. 65-76.

¹⁰³ Suite à ce conflit avec Mgr Drouas, mais aussi suite à la mort ou à la dispersion de la plupart des frères-curés connus de Lunéville vers 1770, on n'entend plus parler de loge à Lunéville avant le milieu des années 1780, et il s'agit alors d'une loge militaire. ANDRIOT Cédric et CHOLLET Jack, *Les mystères de la franc-maçonnerie à Lunéville*, Haroué, Gérard Louis, 2016, p. 254-257.

convergeant vers une même question, qui justifierait l'abondance de réguliers sur les colonnes des temples lorrains d'Ancien Régime : la franc-maçonnerie lorraine aurait-elle été par essence d'inspiration chrétienne ?

3.- La spiritualité maçonnique perçue comme un ésotérisme chrétien ?

Cette orientation chrétienne se confirme par les noms des loges remarqués par Pierre Chevallier : « Ce qui frappe, du reste, même pendant la période 1760-1789, ce sont les titres très religieux de la plupart des ateliers : *Saint-Jean* et *Saint-Etienne* à Metz, Nancy et Sarrelouis, *Saint-Joseph* à Saint-Mihiel, *Saint-Antoine* à Pont-à-Mousson »¹⁰⁴. Les loges lorraines pouvaient avoir leur aumônier attiré, comme le frère-maçon Panigot, Minime d'Épinal et aumônier de *La Parfaite Union* de cette ville en 1786¹⁰⁵. Cette tendance spirituelle était particulièrement marquée dans la loge *L'Auguste fidélité* de Nancy¹⁰⁶, fondée en 1774 et dispersée en 1787. Rattachée au *Directoire Ecossais de Bourgogne* et à la Stricte Observance Templière, cet atelier aristocratique se rattachait à la tradition jacobite et à la mythologie templière. Si cette loge mystique attira surtout à elle des aristocrates, elle n'en fut pas moins un fort témoignage du poids de la tendance rectifiée en Lorraine¹⁰⁷.

Dès les origines anglo-saxonnes, deux maçonneries étaient en concurrence en Europe. La première, fidèle à son fondement jacobite ou stuartiste, resta fondamentalement attachée à la religion catholique. La seconde, d'inspiration hanovrienne et protestante, proclama au contraire la tolérance religieuse et inscrivit ses pas dans la philosophie des Lumières. Il est admis qu'en France, cette seconde tendance rationaliste et libérale, qui devait aboutir à la constitution du Rite Français à la fin du XVIII^e siècle, était dominante¹⁰⁸. Or, selon Pierre Chevallier, en Lorraine, « la majorité des frères a appartenu à la tendance mystique et chrétienne »¹⁰⁹. Pour preuve, le succès des hauts grades dits « écossais » à connotation christique chez les frères Bénédictins lorrains. Dom Claude Bonnaire, prieur de Saint-Avold, avait le grade de Souverain Prince Rose+Croix¹¹⁰. Le procureur général Dom Dominique Gallet et le président de l'ordre de Saint-Vanne Dom Nicolas Hydulphe Debras¹¹¹ possédaient également tous deux ce grade de Rose+Croix, de même que Dom Liégos, Dom Mougenot, Dom Lombardot, Dom Guerrier, Dom Gaucher, Dom Contaut et Dom Poirot. Le sous-

¹⁰⁴ CHEVALLIER Pierre, « Les milieux maçonniques en Lorraine au XVIII^e siècle », dans *Annales de l'Est*, 1968, p. 81.

¹⁰⁵ BOSSU Jean, *Les débuts de la franc-maçonnerie dans les Vosges*, Épinal, Imprimerie coopérative, 1972, p. 24.

¹⁰⁶ Loge *L'Auguste fidélité* de Nancy : Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle, 1 J 118.

¹⁰⁷ RE Nathalie, *op. cit.*, p. 129-153.

¹⁰⁸ REVAUGER Cécile et MARCOS Ludovic, *Les ordres de sagesse du Rite Français, au cœur de la franc-maçonnerie libérale, des Lumières au XXI^e siècle*, Paris, Dervy, 2015, p. 27 à 61.

¹⁰⁹ CHEVALLIER Pierre, « Les milieux maçonniques en Lorraine au XVIII^e siècle », dans *Annales de l'Est*, 1968, p. 87.

¹¹⁰ Grade chevaleresque chrétien apparu vers 1760 sous des dénominations diverses, et alors considéré en France comme le *nec plus ultra* de la maçonnerie. Initialement d'inspiration nettement christique, il est critiqué en 1782 par le Grand Orient de France « comme ayant trop de cérémonies conformes aux cérémonies ecclésiastiques ». Ce grade perdra une part de son contenu religieux au XIX^e siècle par la réinterprétation du mot « INRI » dans un sens alchimique. Il subsiste aujourd'hui comme 4^e degré du Rite Français et 18^e degré du Rite Ecossais Ancien et Accepté. REVAUGER Cécile et MARCOS Ludovic, *op. cit.*, p. 40 et 54-55.

¹¹¹ Ce dernier participa aux chapitres Rose+Croix de *La Concorde* de Saint-Avold (1787) puis de *Saint-Jean de Jérusalem* de Nancy (1791). Bibliothèque Nationale de France, FM 2 393 f°25 ; et BERNARDIN, *op. cit.*, tome II, p. 205.

principal de collège Dom Toussaint avait le grade de Maître écossais¹¹², tandis que Dom Peuchot et Dom Mangin étaient membres de la *Grande Loge Ecossaise d'Austrasie*¹¹³. Quant aux prieurs de Bouzonville, Dom Jean-Baptiste Pierson puis Dom Simon Néophit, l'un était « Elu »¹¹⁴ tandis que l'autre signait « Ch.:R.:K.: »¹¹⁵. Les autres ordres religieux étaient aussi touchés par cette course aux grades supérieurs : comme le Bénédictin de Saint-Avold Dom Massias en 1787, le frère de la Charité de Saint-Jean de Dieu de Nancy Simplicien Prieur se disait Chevalier d'Orient¹¹⁶ en 1790, tandis que Armand de Metz, de la même congrégation hospitalière, était Maître Symbolique et associé honoraire à la loge écossaise *Saint-Jean* de Metz ; de même, le Minime Panigot et le Chanoine régulier Chalon étaient tous deux membres du chapitre Rose+Croix de la loge d'Epinal en 1787. Il ne s'agit pas là d'accidents mais de l'essence même de cette maçonnerie monastique lorraine : on retrouve au fondement des loges bénédictines de Saint-Avold et de Bouzonville la filiation de la loge strasbourgeoise de *Sainte Geneviève*, dite de *Saint-Jean d'Héredom*¹¹⁷, référence explicite à un système de hauts grades écossais¹¹⁸ également pratiqué à Nancy et à Lunéville au début des années 1770¹¹⁹. Le succès de l'*écossisme* auprès des religieux lorrains indiquait-il que ces derniers souhaitaient trouver en maçonnerie une voie chrétienne de perfectionnement ?

La question des hauts grades n'est pas propre à la Lorraine : cette tendance consistant à créer des grades de perfection après celui de Maître, que l'on fait parfois remonter au discours de Ramsay (1737), avait éclot en Europe continentale vers les années 1730 et surtout 1740¹²⁰, parallèlement à l'apparition contemporaine de la maîtrise. Malgré leur foisonnement et la diversité de leur inspiration, ils s'organisaient autour de certaines lignes de force, comme le corpus légendaire vétérotestamentaire, cabalistique, templariste ou encore hermétique. Terre d'entre-deux entre la France et le monde germanique, la Lorraine jouait alors un rôle de plaque tournante dans leur diffusion : des systèmes rivaux composés d'une vingtaine de degrés se constituèrent parallèlement à Mirecourt, à Lunéville, et surtout à Metz au début des années 1760. A cette époque, la bouillonnante maçonnerie messine était en contact aussi bien avec le mystique chrétien Willermoz¹²¹ qu'avec les frères allemands ; et la ville de Metz

¹¹² Le Maître Ecossais est un des plus anciens hauts grades, apparu vers 1733 à Londres et répandu au début des années 1740 à Paris, Berlin et Dresde. MOLLIER Pierre, « Le Maître écossais, sur la piste du plus ancien haut grade », dans *Franc-maçonnerie magazine*, n°37, janvier-février 2015.

¹¹³ Loge souchée sur *Saint-Jean* de Metz. Bibliothèque Nationale de France, FM2 298.

¹¹⁴ Ce même grade d'Elu était possédé par Hyacinthe Guerriot (bénédictin né à Bar-le-Duc vers 1753 et membre de *La Concorde* à l'Orient de Saint-Avold) en 1787, par Pierre Besselle (petit-carne né à Metz en 1754 et membre fondateur d'une loge régimentaire) en 1790, par Jean-François-Rémy de Turicque (cistercien né à Nancy vers 1743, abbé régulier de Freistroff de 1779 à 1791), membre de la loge de Saint-Avold en 1787-1788 puis de celle de Bouzonville vers 1789 ; et par Nicolas-François Barthelemy, (minime né à Nancy en 1746, prieur à Saint-Mihiel), membre de la loge *Saint-Joseph* à l'Orient de Saint-Mihiel en 1787 (Bibliothèque Nationale de France, FM2 408).

¹¹⁵ Probablement Chevalier Rose-Croix.

¹¹⁶ Grade au contenu vétérotestamentaire, durement attaqué par le messin Tschoudy dans *L'Etoile flamboyante*, devenu au début du XIX^e siècle le 15^e degré du Rite Ecossais Ancien et Accepté.

¹¹⁷ Loge fondée en 1757 et rattachée à la mouvance de la Stricte Observance Templière. Bibliothèque Nationale de France, FM1 14 ; FM1 87bis ; FM2 426 ; FM3 522 et Bibliothèque du Grand Orient, Archives de la Réserve, fonds 113 (archives rapatriées de Russie), cote 134.

¹¹⁸ Le rite d'Heredom de Kilwinning consistait en un système simplifié de hauts grades, constitué seulement du degré de « frère de Heredom » et de celui de « Chevalier Rose-Croix ». MOLLIER Pierre, « L'Ordre royal d'Ecosse d'Heredom de Kilwinning, un très ancien système de hauts grades venu d'Édimbourg », dans *Franc-maçonnerie magazine*, n°18, septembre-octobre 2012, p. 34-35.

¹¹⁹ RE Nathalie, *op. cit.*, p. 46.

¹²⁰ MOLLIER Pierre, *La chevalerie maçonnique. Franc-maçonnerie, imaginaire chevaleresque et légende templière au siècle des Lumières*, Paris, Dervy, 2008, p. 89-105.

¹²¹ Jean-Baptiste Willermoz, fondateur du Régime Ecossais Rectifié à Lyon en 1778, était au début des années 1760 en contact épistolaire régulier avec les frères de Metz très impliqués dans la constitution des premiers

prenait des allures de marché aux grades maçonniques¹²², pour beaucoup venus directement d'Allemagne où la mythologie templière battait son plein sous l'égide du baron de Hund (fondateur de la Stricte Observance Templière au début des années 1750)¹²³. Directement rattachée à cette mouvance inspirée par la légende des moines-soldats de Jérusalem, la puissante loge *La Candeur* de Strasbourg¹²⁴, fondée en 1763¹²⁵, servait de modèle aux frères lorrains comme l'atteste la présence de rituels de hauts-grades pratiqués par cette loge dans la bibliothèque du comte de Tressan¹²⁶, maçon de premier ordre actif sur Nancy et Lunéville au milieu du siècle¹²⁷. A la lumière de ces éléments, on comprend mieux pourquoi Nicolas Gillet, procureur général des Chanoines réguliers lorrains¹²⁸, fut reconnu en 1777 par le *Directoire de la Ve province* de la Stricte Observance Templière, comme frère, « socius et ami de l'Ordre »¹²⁹. Dès lors, on ne doit pas davantage s'étonner du parcours spirituel de Dom Jean-Georges Didierjean. Bénédictin à Saint-Avoid au moment de la Révolution, Didierjean est alors déjà membre des *Frères Amis réunis* de Bouzonville avec le grade d'Elu. Devenu curé de Giromagny sous l'Empire, on le retrouve en 1809-1810 « Chevalier de l'Ordre du Temple, Commandeur de Porrentruy, Chapelain du premier Convent de la Commanderie de l'Ordre du Temple de Montbéliard », puis « Coadjuteur de Lorraine de l'Ordre du Temple »¹³⁰. Voilà donc un religieux qui est passé du monastère à la loge maçonnique, puis de là au néo-templarisme. Mais pourquoi cette maçonnerie christianisée d'inspiration chevaleresque, venue de l'Europe du Nord et de l'aire germanique à travers Metz¹³¹ et Strasbourg, trouva-t-elle un terrain favorable en Lorraine ?

Pour tenter de résoudre ce mystère, il faut remonter aux fondements de la maçonnerie en Lorraine, c'est à dire vers 1737, aux origines de la première loge de Lunéville, dont

systèmes de hauts grades. Le messin Meunier de Précourt développait dans cette correspondance la légende de la filiation templière, interpellant ainsi Willermoz le 29 avril 1762 : « Oui, T.C.F., vous avés mis le doigt dessus, vous descendés de ces fameux infortuné T... » ; thèse qu'il développait plus radicalement dans une lettre du 13 septembre 1762 (Bibliothèque Municipale de Lyon, ms. 5850 et ms. 5851). Le texte de ces lettres est publié dans STEEL-MARET, *Archives secrètes de la franc-maçonnerie*, 1893, rééd. Genève, Slatkine, 2012, p. 72-84.

¹²² ANDRIOT Cédric, « Les collectionneurs de rituels maçonniques à Metz au milieu du XVIII^e siècle », dans *Centre de Recherche Universitaire Lorrain d'Histoire*, n°57, 2015, p. 115-138.

¹²³ « Die Strikte Observanz » fut fondée vers 1751 par Karl Gotthelf von Hund et eut un grand succès en Allemagne tout au long du second XVIII^e siècle. Dans un premier temps, l'hypothétique filiation templière fut nettement affirmée, avant d'être délaissée à partir du convent de Wilhelmsbad de 1782, sous l'influence d'un Willermoz désireux d'y substituer son nouveau Régime Ecossais Rectifié.

¹²⁴ Loge *La Candeur* de Strasbourg : Bibliothèque Nationale de France, FM1 111 ; FM2 423. Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg, ms. 5437. Bibliothèque Municipale de Lyon, ms. 5855 et ms. 5856.

¹²⁵ Plaque tournante en la France et l'Allemagne, cette loge contribuait à faire de Strasbourg un des centres de la maçonnerie chrétienne. BEAUREPAIRE Pierre-Yves, *L'autre et le frère, l'étranger et la franc-maçonnerie en France au XVIII^e siècle*, Paris, Champion, 1998, p. 399-443.

¹²⁶ *Maître, le devoir du fendeur, le maître parfait et les élus adoptés de la loge de Strasbourg*, manuscrit du XVIII^e siècle relié aux armes de Stanislas et portant l'ex-libris du comte de Tressan, Bibliothèque Municipale de Nancy, ms. 1647.

¹²⁷ ANDRIOT Cédric et CHOLLET Jack, *Les mystères de la franc-maçonnerie à Lunéville*, Haroué, Gérard Louis, 2016, p. 147-150.

¹²⁸ Nicolas Gillet était procureur de la Congrégation de Notre-Sauveur de 1774 à 1781, date à laquelle il devint Assistant du Supérieur général ; il mourut à Domèvre-sur-Vezouze le 26 octobre 1788.

¹²⁹ « Documents strasbourgeois sur la stricte observance, I », dans *Renaissance traditionnelle*, 1978, n°34, p. 111. Malgré la délivrance de cette autorisation de visite, le nom de ce frère n'apparaît pas dans les archives de *L'Auguste Fidélité* de Nancy, seule loge connue de la S.O.T. pour cette ville (Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle, 1 J 118 ; renseignement aimablement communiqué par Jack Chollet).

¹³⁰ Archives Nationales, 3AS/20 (*Ordre moderne du Temple*) et AB/XIX/SUPPL./141-142.

¹³¹ Ainsi, Pierre-Yves Beaurepaire remarque que le vénérable de la loge *Saint-Jean des Parfaits Amis* de Metz, Meunier de Précourt, fit partie des premiers chevaliers armés par le fondateur de la Stricte Observance Templière, le baron Karl Gotthelf von Hund, lors du convent d'Altenberg en 1764.

l'existence, longtemps remise en question, est désormais authentifiée par la correspondance champenoise de Bertin du Rocheret¹³². Les premiers maçons présents à la cour de Lunéville, avant 1737, étaient des représentants de la maçonnerie jacobite. Dans le sillage du prétendant Jacques III Stuart exilé à Bar-le-Duc de 1713 à 1716¹³³, plusieurs militants jacobites de première envergure sillonnèrent la Lorraine du duc Léopold¹³⁴ ; parmi eux, Dominique O'Heguerty, jacobite irlandais qui figura parmi les trois frères fondateurs de la célèbre loge parisienne *Saint-Thomas* n°1¹³⁵. Ce furent donc des frères catholiques engagés qui sèment les premières graines de l'Art Royal sur un terreau resté profondément catholique, apostolique et romain : depuis le XVII^e siècle, Nancy était une ville de moines favorisés par une famille ducale qui, depuis sa victoire contre les protestants de Saverne en 1525, se considérait comme fer de lance de la catholicité. C'est dans cet environnement culturel que se constitua la première loge de Lorraine ducale à Lunéville, une loge de cour certes, mais une loge chrétienne et chevaleresque avant tout.

De nombreux éléments viennent confirmer que les premiers frères de cette loge fondatrice s'imaginaient comme appartenant à un ordre de chevalerie chrétien : d'abord, les liens entretenus avec le chevalier de Ramsay, dont le discours était fort apprécié à Lunéville ; ensuite, la réalisation précoce, peut-être sous l'influence de ce dernier¹³⁶, d'une croix devant décorer la loge en 1738, dont le dessin hésitait entre une croix pattée templière et une « croix comme celle de Malthe »¹³⁷ ; enfin, le titre distinctif de « *Saint-Joseph* »¹³⁸. Le tout est confirmé par l'existence d'un ancien rituel « dit de Lunéville », sous le titre « Régime de la maçonnerie écossaise », rédigé en 1755, et « modifié en Convent Général de l'Ordre en 1772 », signe qu'il s'inscrivait dans la mouvance de la Stricte Observance Templière¹³⁹. Ce rituel atypique, qui s'ouvre par une prière, est empreint d'une religiosité affirmée ; ainsi, sur le mur d'Orient de la loge, devaient figurer une statue de la Vierge Marie, une table mobile pour la cérémonie de la Cène, une « boîte quarrée & dorée, aux angles ornés de deux angelots » représentant l'Arche d'alliance, le tout surmonté de la susdite « Croix de l'Ordre, cerclée et pattée », référence explicite à la légende templière¹⁴⁰. Ainsi les frères de la cour de Lunéville, imprégnés de culture chevaleresque, percevaient-ils la maçonnerie comme un nouvel ordre de chevalerie, rattaché à la mythologie des moines-soldats du Temple.

*

¹³² Au revers d'une lettre de ce franc-maçon champenois du 23 novembre 1737, figure une liste des loges françaises, parmi lesquelles est citée celle de Lunéville, présidée par le frère Tavannes. Bibliothèque Nationale de France, ms. fr. 15176, f°15.

¹³³ DUMENIL Pierre, « Le chevalier de Saint-Georges – Jacques III Stuart – à Bar-le-Duc (1713-1716) », dans *Bulletin des Sociétés d'histoire et d'archéologie de la Meuse*, 1998-2003, n°34-35, p.31-53.

¹³⁴ ANDRIOT Cédric et CHOLLET Jack, *op. cit.*, p. 25-27.

¹³⁵ CHOLLET Jack, *Les O'Heguerty, francs-maçons, agents secrets à la cour du Roi Stanislas*, Haroué, Gérard Louis, 2015.

¹³⁶ La croix de Malte, très prisée dans les ordres chevaleresques, était l'emblème de l'ordre de Saint-Lazare, auquel le chevalier de Ramsay avait été intronisé en 1723. Une autre hypothèse expliquant cette croix à huit pointes serait la création d'un « Ordre de la Vérité » supposé dissimuler à la police les activités des maçons lunévillois. LANTOINE, *Histoire de la franc-maçonnerie française. La franc-maçonnerie dans l'État*, Paris, Nourry, 1935, p. 35.

¹³⁷ Lettre du chevalier de Béla à Bertin du Rocheret à propos des décors de loge commandés par le vénérable maître Tavannes de Lunéville le 23 mars 1738. Bibliothèque Nationale de France, ms. fr. 15176, f° 64.

¹³⁸ Ce titre distinctif est attesté pour cette loge en 1762. Cité par KERJAN Daniel, *Les débuts de la franc-maçonnerie française, de la Grande Loge au Grand Orient 1688-1793*, Paris, Dervy, 2014, p. 284.

¹³⁹ C'est précisément la date du convent de Kohlo, en Allemagne, où s'organise la Stricte Observance Templière, avec la création du Directoire de Dresde.

¹⁴⁰ ANDRIOT Cédric et CHOLLET Jack, *op. cit.*, 124-126 et 335-339.

L'existence dans l'Est de la France de ce rituel archaïque, mais singulièrement chrétien et templariste, s'explique probablement ainsi : face aux condamnations pontificales qui avaient davantage de poids en Lorraine qu'en France jusqu'en 1766, les frères devaient se rassurer en vivant la maçonnerie comme la voie des plus purs disciples du Christ, allant jusqu'à intégrer dans leurs rites ceux de la messe catholique. Ce rituel est en cohérence avec la tradition selon laquelle le premier protecteur de la maçonnerie lunévilloise aurait été un ecclésiastique de premier plan, le Primat de Lorraine¹⁴¹. Il est également fidèle à l'esprit profondément religieux qui transparait des divulgations françaises du premier XVIII^e siècle¹⁴². Il s'inscrit surtout, de manière précoce, dans le même sillage spirituel que la Stricte Observance allemande. Ce rituel dit de Lunéville montre donc que ce fut une loge inspirée par une forme d'ésotérisme chrétien qui fut au fondement de la franc-maçonnerie en Lorraine ducale. Le passage de Chatrian cité en introduction devient dès lors limpide : « *Depuis 30 ans, nos prêtres, soit séculiers, soit réguliers, ne rougissoient point de se faire recevoir francs-maçons, et de fréquenter leurs loges [...] A une messe de service chantée solennellement en la chapelle de l'hôpital par le premier, le troisième a officié triangulairement, et les figures des attributs de l'Ordre étoient prodigués, non seulement dans l'église et autour de la représentation, mais jusques sur l'autel* »¹⁴³. Pour ces prêtres-maçons de Lunéville des années 1750-1770, la tenue maçonnique, loin d'être une transgression, n'était que le prolongement de la messe catholique, un prolongement qui permettait de travailler à son propre perfectionnement spirituel en réalisant le triple idéal templier tel qu'il pouvait être imaginé par des francs-maçons du XVIII^e siècle : être moine en règle dans le cloître, fidèle soldat du christ dans le monde, et secret mystique dans son temple intérieur.

*
* *

Conclusion

La question du lien entre réguliers et franc-maçonnerie est un vrai sujet pour la Lorraine d'Ancien Régime. Dès des années 1760, les moines en tablier sont partout : d'abord autour de la loge pionnière de Lunéville, puis à Metz et Nancy¹⁴⁴ dans les années 1770¹⁴⁵ et enfin sur tout le territoire dans les années 1780, à Commercy¹⁴⁶, Toul, Epinal, Bouzonville et surtout Saint-Avold avec sa fameuse loge bénédictine. A partir des écrits de Chatrian, des générations

¹⁴¹ Selon un gazetin de Paris du 23 septembre 1737, « Cet ordre maçonnique s'est rendu très vif en Lorraine depuis l'arrivée du roy [Stanislas] à Lunéville ; c'est le primat de Lorraine qui en est le chef, fils de M. le Prince de Craon et qui passe dans ce pays-là pour un mauvais sujet. » (Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, ms. 618, f° 310 v°, rapporté par CHEVALLIER Pierre, *Les ducs sous l'acacia*, op.cit. p.163). François Vincent Marc de Beauvau-Craon, fils de Marc de Beauvau-Craon, grand écuyer de Lorraine très attaché au duc franc-maçon François III de Lorraine, avait été, dès son enfance, destiné à l'Eglise et avait été nommé Primat de Lorraine en 1718, à l'âge de cinq ans. La Primatiale de Nancy avait été érigée afin de compenser l'absence d'évêché en Lorraine ducale.

¹⁴² BLONDEL Jean-François, *La franc-maçonnerie et le Christ*, Escalquens, Trajectoires, 2017, p. 87-88.

¹⁴³ CHATRIAN Laurent, *Plan ou croquis...*, Bibliothèque diocésaine de Nancy, MC 138.

¹⁴⁴ La loge Saint-Jean de Jérusalem semble jouer un rôle de pépinière de moines-maçons au début des années 1770. Il est possible que cette impression nous vienne d'une meilleure conservation de ses archives, mais on remarquera l'intéressante convergence chronologique entre la création de cette loge, celle du Grand-Orient de France, et le désir de régularité des maçons lorrains préalablement initiés dans des loges irrégulières.

¹⁴⁵ On note à la même époque un mouvement semblable en Franche-Comté avec les bénédictins Charles Auger et Arsène Rébillet, respectivement maçons des loges *Le Secret inviolable* de Dole et *La Sincérité* de Besançon à partir de 1770. Bibliothèque Nationale de France, FM2 165.

¹⁴⁶ Loge *La Parfaite félicité* de Commercy, Bibliothèque Nationale de France, FM2 217 I (1788-1805).

entières d'historiens ecclésiastiques ont voulu y voir le signe de la corruption grandissante du clergé régulier à l'approche de la Révolution, quitte à verser dans l'anachronisme en projetant sur le siècle des Lumières les crispations politiques de la III^e République.

Un élément pourtant aurait dû inciter ces historiographes à davantage de prudence : celui de l'extrême horizontalité du fait maçonnique parmi les réguliers lorrains. Certes, moins discrets ou mieux connus, les Bénédictins se retrouvent en nombre écrasant sur les colonnes des temples maçonniques, confirmant une tendance générale¹⁴⁷. Or, au-delà de cette première constatation, on remarquera que tous les ordres sont concernés, qu'ils soient contemplatifs (Cisterciens), enseignants (Chanoines réguliers de Notre-Sauveur), hospitaliers (Frères de la Charité de Saint-Jean de Dieu), mendiants (Dominicains, Carmes, Franciscains, Minimes), et ce jusqu'aux plus rigoureux dans leur pratique de leur vœu de pauvreté (Capucins). Quelle que soit sa vocation, sa pratique, sa rigueur et son degré de renoncement au siècle, tout religieux lorrain pouvait être concerné par le fait maçonnique et y adhérer en pleine connaissance de cause. Bien évidemment, les religieux susceptibles d'échapper au contrôle de leur communauté (aumôniers détachés dans un régiment¹⁴⁸, curés desservant une paroisse¹⁴⁹, professeurs de collège, supérieurs locaux ou provinciaux¹⁵⁰) avaient davantage de liberté pour se consacrer aux mystères de l'Art Royal. Seuls les plus reclus au monde (Chartreux mais aussi, curieusement, Prémontrés) échappaient entièrement à l'appel du maillet.

Or, l'engagement maçonnique de ces religieux lorrains est total. Ils restent longtemps sur les colonnes, puisque beaucoup se font initier quelque part pour s'affilier ensuite ailleurs¹⁵¹. Ils recherchent les grades de perfection. Ils prennent des responsabilités en loge, et vont jusqu'à les présider. Ils fondent de nouvelles loges ou participent à leur fondation¹⁵². Le monastère devient un vivier de recrutement, voire un lieu de réunion maçonnique. En d'autres termes, les réguliers se comportent en militants prosélytes de la franc-maçonnerie. Ils ne sont pas entrés en maçonnerie par curiosité ou par hasard, mais bien comme on entre en religion : par vocation. D'ailleurs, dans certains cas, l'engagement maçonnique est plus fort que la vocation monacale : le Carme de Metz Pierre Besselle, fondateur de la loge régimentaire de Bassigny Infanterie¹⁵³, préfère son régiment, dont il est toujours aumônier en février 1791, à la vie religieuse qu'il déclare abandonner le 4 novembre 1790¹⁵⁴. De même, le Bénédictin de Verdun Dom Bouton n'attend pas la dispersion de sa communauté pour monter à Paris, où il

¹⁴⁷ Jean Bossu considère de manière générale que ce sont « surtout capucins et bénédictins » qui manièrent la truelle en France au XVIII^e siècle. BOSSU Jean, « *Les origines de la franc-maçonnerie dans les Vosges* », dans *Annales de l'Est*, 1954, p. 4.

¹⁴⁸ Parmi eux, on relève Dom Mangin (ou Mengin), aumônier du régiment de Dauphin Dragons à Metz en 1788. Bibliothèque Nationale de France, FM2 6.

¹⁴⁹ Par exemple, le Dominicain d'origine allemande Pierre Erpelding, quoique rattaché au couvent de Metz, accomplissait son ministère bénéfical dans l'Ouest de la France, ce qui explique pourquoi il fut initié par la loge *La Parfaite union* à l'Orient de Rennes le 5 novembre 1782. Léonce MAITRE, « La franc-maçonnerie à Rennes au XVIII^e siècle » dans *L'Acacia*, mai 1913, p.259.

¹⁵⁰ Cette caractéristique est très nette chez les Bénédictins, les Cisterciens et les Minimes.

¹⁵¹ Se pose toutefois la question de la réalité de l'assiduité maçonnique pour certains religieux qui, par souci de discrétion ou à la suite d'une mutation au sein de leur congrégation, se trouvaient affiliés à une loge éloignée de leur maison de rattachement.

¹⁵² Dom Pierre Toussaint est ainsi chef de la députation de l'Orient de Metz à l'installation de la loge *La Constance* à l'Orient du régiment de Béarn infanterie le 25 juin 1787 (*Planche à tracer de la cérémonie de l'installation de la R. : L. : de St-Jean, sous le titre distinctif de la Constance à l'O. : du Rgt de Béarn infanterie, le 25^e jour du mois de l'an de la V. : L. : 5787*, de l'Impr. De la Loge, 1787 (Bibliothèque Nationale de France, 16 H 494).

¹⁵³ Il en est toujours membre en date du 16 septembre 1790. Bibliothèque Nationale de France, FM2 2.

¹⁵⁴ Il devient vicaire épiscopal à Tours en 1792 puis revient en Moselle après la Terreur. LESPRAND, *op. cit.*, Tome I, p. 140-141.

devient vicaire de la paroisse Saint Thomas d'Aquin ; début 1791, il est accueilli dans une loge parisienne tandis que sa loge verdunoise le choisit comme député auprès du Grand Orient. Après la Révolution, le Bénédictin Dom Gallet est encore maçon en 1802, le Minime Panigot, devenu rentier, maçon toujours en 1803 et en 1812, tandis que le ci-devant Chanoine régulier François-Ulrich Burguet, devenu professeur à Phalsbourg, officie comme orateur adjoint dans une loge militaire en 1810-1812¹⁵⁵.

S'il est difficile faute de sources de préciser la nature de cette vocation pour chaque religieux, on a pu proposer trois hypothèses qui se complètent plus qu'elles ne se concurrencent. La première, se basant sur l'attrait d'une sociabilité festive et intellectuelle ouverte au monde, est la plus évidente pour expliquer l'engouement des Bénédictins ou au contraire l'indifférence des Chartreux. Mais elle s'avère insuffisante, échouant notamment à expliquer l'attitude contradictoire des réguliers maçons mis à l'épreuve de la Révolution.

La seconde hypothèse, faisant état du parallèle entre charité monastique et bienfaisance maçonnique, permet d'expliquer la présence en loge d'ordres religieux moins sensibles à la première proposition, tels que les mendiants ; elle est surtout celle qui correspond le mieux au propre discours des religieux maçons, qui plaçaient la pratique de la vertu au fondement de leur engagement maçonnique. Autant d'éléments qui rapprochent la sociabilité maçonnique de la sociabilité monastique : l'une prolongeait l'autre, sans y voir malice grâce au régime d'exemption gallican qui mettait à l'abri les moines-maçons évêchois, puis lorrains après 1766, de toute condamnation pontificale. Quant aux épisodiques rappels à l'ordre des évêques, ils s'inscrivaient dans un contexte local troublé qui fit que les réguliers lorrains ne les prirent guère au sérieux. Il n'est peut-être pas anodin de constater que les Bénédictins et les Chanoines réguliers, qui ont fourni tant de membres à la maçonnerie lorraine, étaient les plus fortement en conflit avec l'autorité épiscopale. Mais cette fronde régulière, toute relative et limitée dans le temps, n'explique pas pourquoi tant de réguliers sont entrés en loge avant comme après l'épiscopat malheureux de Mgr Drouas.

C'est ici que s'impose la troisième hypothèse, celle de la convergence spirituelle : en passant du cloître à la loge, les moines en tablier lorrains, loin de commettre une véritable transgression, pensaient agir en bons chrétiens soucieux de se perfectionner spirituellement. L'influence de la mythologie templière, attestée jusqu'à la Révolution, donnait à la maçonnerie lorraine un cachet mystique, chevaleresque et chrétien. Le succès des systèmes de hauts-grades auprès des réguliers lorrains est un indicateur de cet attrait pour la tendance maçonnique chrétienne héritée des Jacobites. Des premiers moines-maçons connus à Lunéville vers 1750 jusqu'à ceux qui conclurent l'Ancien Régime par l'épreuve révolutionnaire, il existe ainsi une solution de continuité, dont on peut retrouver les premiers fondements chez les Stuartistes exilés en Lorraine au début du siècle. Ainsi s'offrait aux réguliers une maçonnerie lorraine profondément ancrée dans la tradition judéo-chrétienne, recherchant les voies secrètes d'un ésotérisme chrétien pouvant compléter l'enseignement exotérique de l'Eglise.

Aussi, le récit de Chatrian d'une mystérieuse messe maçonnique célébrée à l'hôpital de Lunéville entre-t-il en résonance avec le rituel de Lunéville qui, à la même époque, sacralisait les tenues maçonniques par la présence de la Vierge Marie, les prières d'usage et le rite de la Cène. Dérive gnostique, inculturation blasphématoire ou innovation synchrétique ? Peut-être que les maçons en robe de bure lorrains ont fait davantage en *officiant*

¹⁵⁵ Loge *Les Enfants de Marengo* (régiment du 6^e léger) : Bibliothèque Nationale de France, FM2 28.

triangulairement : dépasser la dialectique du dogme catholique et du relativisme maçonnique, en créant une synthèse mettant en évidence le fond commun de ces deux traditions, un fond commun fait de fraternité, de pratique de la vertu, et de foi en la perfectibilité de l'homme.

Liste provisoire des réguliers maçons lorrains¹⁵⁶.

PRENOM	NOM	ORDRE	MAISON	DATE ¹⁵⁷	LOGE
Claude Joseph	BAUDOT	Bénédictin	Nancy ; Toul	1787 ; 1788	<i>La Concorde</i> (Saint-Avold)
Claude Antoine	BONNAIRE	Bénédictin	Bouzonville ; Saint-Avold	1786-1788	<i>Les Neuf Sœurs</i> (Toul) ; <i>La Concorde</i> (Saint-Avold)
Pierre	BOULARD	Bénédictin	Saint-Avold	1788	<i>La Concorde</i> (Saint-Avold)
Jean-Baptiste-Rémy	BOUTON	« Ex-Bénédictin »	Verdun (Saint-Vanne) ; Paris	1790 ; 1791	<i>Les Frères Amis</i> (Verdun) ; <i>Les Frères de Saint-Louis de la Martinique</i> (Paris)
Joseph	CONTAUT ou COUTAUT	Bénédictin	Bouzonville	1789	<i>Les Frères Amis réunis</i> (Bouzonville)
Jean Joseph	DAIME	Bénédictin		1786 ; 1790	<i>Les Neuf Sœurs</i> (Toul)
Nicolas	DEBRAS	Bénédictin	Flavigny	1787 ; 1788 ; 1791	<i>La Concorde</i> (Saint-Avold) ; <i>Saint-Jean de Jérusalem</i> (Nancy)
Georges	DIDIER	Bénédictin	Saint-Avold	1787 ; 1793	<i>La Concorde</i> (Saint-Avold) ; <i>Saint-Jean de Jérusalem</i> (Nancy)
Jean-Georges	DIDIERJEAN	Bénédictin	Saint-Avold	1789 ; 1809 ;	<i>Les Frères Amis réunis</i>

¹⁵⁶ Nous avons pris pour base les noms donnés par Tribout de Morembert que nous avons corrigés le cas échéant, auxquels nous avons ajouté les noms donnés par Chevallier pour Toul, Bossu pour Epinal, et Chatrian pour Lunéville. Nous avons ensuite recoupé systématiquement les noms du clergé régulier de 1790, notamment ceux relevés par Robinet et Gillant pour le diocèse de Verdun, ceux donnés par Lesprand pour l'ancien département de la Moselle, et ceux indiqués par Constantin pour l'ancien département de la Meurthe ; afin de les croiser avec les données du Fichier Bossu de la Bibliothèque Nationale de France. Pour les Vosges, nous avons vérifié les noms des membres du clergé constitutionnel aimablement communiqués par Jean-Paul Rothiot, que nous remercions ici. L'enquête gagnerait à être poursuivie par le dépouillement des manuscrits des abbés Constant Olivier pour les Vosges (Bibliothèque Intercommunale d'Epinal, ms. 54683 à 54693), et Laurent Chatrian pour l'ancien diocèse de Toul (Bibliothèque Diocésaine de Nancy, MC 139-145 bis, MC160).

¹⁵⁷ Les dates sont celles d'une présence avérée sur les tableaux de loge d'après les recherches de Jean Bossu.

				1810 ; 1814 ¹⁵⁸	(Bouzonville) ; <i>Commanderie de l'Ordre du Temple</i> (Montbéliard)
Dominique	GALLET	Bénédictin	Nancy	1786 ; 1790 ; 1791 ; 1802	<i>Les Neuf Sœurs</i> (Toul) ; <i>Saint-Jean de Jérusalem</i> (Nancy)
Georges	GAUCHER ou GAUCHEZ	Bénédictin	Nancy ; Longeville-lès- Saint-Avold	1786 ; 1787 ; 1788 ; 1790	<i>Les Neuf Sœurs</i> (Toul) ; <i>La Concorde</i> (Saint-Avold)
Michel	GUERRIER	Bénédictin	Saint-Avold	1787 ; 1788	<i>La Concorde</i> (Saint-Avold)
Hyacinthe	GUERRIOT	Bénédictin		1787	<i>La Concorde</i> (Saint-Avold)
Dominique	JACQUEMIN	Bénédictin	Saint-Avold	1787	<i>La Concorde</i> (Saint-Avold)
Pierre Antoine	JOURDEZ	Bénédictin		1786 ; 1790	<i>Les Neuf Sœurs</i> (Toul)
François	LARMINACH	Bénédictin		1789	<i>Les Frères Amis réunis</i> (Bouzonville)
Pierre ?	LEBEAU	Bénédictin	Saint-Avold		<i>La Concorde</i> (Saint-Avold)
François- Augustin	LIEGOS	Bénédictin	Bouzonville	1786 ; 1789 ; 1790	<i>Les Neuf Sœurs</i> (Toul) ; <i>Les Frères Amis réunis</i> (Bouzonville)
Michel François	LOMBARDOT	Bénédictin		1786 ; 1787 ; 1790	<i>Les Neuf Sœurs</i> (Toul) ; <i>La Concorde</i> (Saint-Avold)
Guillaume- Louis	MANGIN ou MENGIN	Bénédictin	Metz (aumônier du régiment Dauphin- Dragons)	1786 ; 1788	<i>Saint-Jean</i> (Metz) ; <i>Grande Loge Ecossaise d'Austrasie</i> (Metz)
Cosme	MARCHAND	Bénédictin		1789	<i>Les Frères Amis réunis</i> (Bouzonville)
Charles	MARTIN	Bénédictin	Saint-Avold	1788	<i>La Concorde</i> (Saint-Avold)

¹⁵⁸ Le Fichier Bossu indique 1824, ce qui est probablement une mauvaise lecture pour 1814, Dom Didierjean étant décédé à Giromagny en 1815 (renseignement aimablement communiqué par Noëlle Cazin).

François	MASSIAS	Bénédictin	Saint-Avold ; Flavigny	1787	<i>La Concorde</i> (Saint-Avold)
Jean Michel	MAUGENRE	Bénédictin	Saint-Mihiel	1786 ; 1787 ; 1790	Neuf Sœurs (Toul) ; <i>La Concorde</i> (Saint-Avold)
Pierre ¹⁵⁹ ?	MOUGENOT	Bénédictin	Rosières ?	1789 ; 1790	<i>La Parfaite félicité</i> (Commercy) ; <i>Les Neuf Sœurs</i> (Toul)
Simon ou Josse	NEOPHIT ou NEOFFIT	Bénédictin	Bouzonville	1789	<i>Les Frères Amis réunis</i> (Bouzonville)
Cyrille	PEUCHOT	Bénédictin	Saint-Urbain (près de Joinville)	1787 ; 1788	<i>Saint-Jean</i> (Metz) ; <i>Saint-Jean de Jérusalem</i> (Nancy)
Jean-Baptiste	PIERSON ¹⁶⁰	Bénédictin	Bouzonville	1787 ; 1789	<i>La Concorde</i> (Saint-Avold) ; <i>les Frères Amis réunis</i> (Bouzonville)
Rémy	POIROT	Bénédictin	Nancy	1779 ; 1787	<i>Saint-Jean de Jérusalem</i> (Nancy) ; <i>La Concorde</i> (Saint-Avold)
Marc	PROBST	Bénédictin		1786 ; 1790	<i>Les Neuf Sœurs</i> (Toul)
Etienne	REMY	Bénédictin	Nancy	1779	<i>Saint-Jean de Jérusalem</i> (Nancy)
Jean-Nicolas-Benoît	REVEILLE	Bénédictin	Bouzonville	1789	<i>Les Frères Amis réunis</i> (Bouzonville)
Léopold	ROBERT	Bénédictin	Saint-Avold	1788	<i>La Concorde</i> (Saint-Avold)
Jean-	ROSSIGNOL	Bénédictin	Metz (Saint-	1789	<i>Les Frères</i>

¹⁵⁹ Il existe une possibilité de confusion avec Dom Jacques Mougenot, né en 1751, dont on perd la trace après 1772, mais qu'on retrouve à Flavigny en 1790, puis comme ministre clandestin du culte dans les Vosges sous la Révolution (renseignement aimablement communiqué par Jean-Paul Rothiot). L'identification du janséniste notoire Pierre Mougenot paraît plus probable, d'autant plus qu'en 1771, ce dernier est dénoncé par un confrère comme franc-maçon à Toul... Pierre Mougenot était administrateur du prieuré de Rosières en 1790.

¹⁶⁰ On note également dans le Fichier Bossu les noms des bénédictins André Piéron (1740-1799), religieux de Saint-Clément de Metz en 1790, et de Jacques-Bernardin Pierron (1741-1814), religieux de Saint-Arnould de Metz en 1790. Nous ne pouvons confirmer si ces deux religieux ont effectivement été maçons, ou si leur présence dans le Fichier Bossu relève d'une confusion homonymique avec Jean-Baptiste Pierson (1729-après 1791), prieur de Sainte-Croix de Bouzonville (1783-1789), et trésorier de la loge *Les Amis réunis* en 1789.

Baptiste			Vincent)		<i>Amis réunis</i> (Bouzonville)
Pierre	ROUSSEL	Bénédictin	Breuil (Commercy)	1789	<i>La Parfaite Félicité</i> (Commercy)
Pierre	TOUSSAINT	Bénédictin	Verdun ; Metz (Saint- Symphorien) ; Puid-et-Vermont	1780 ; 1787 ; 1788	<i>Saint-Jean</i> (Metz) ; <i>Grande loge écossaise d'Austrasie</i> (Metz)
	Cinq Bénédictins	Bénédictin	Flavigny	1774	<i>Saint-Jean de Jérusalem</i> (Nancy)
Jean- François- Rémy	DE TURICQUE	Cistercien	Freistroff	1787 ; 1788 ; 1789	<i>La Concorde</i> (Saint-Avold) ; <i>Les Frères amis réunis</i> (Bouzonville)
Claude- Antoine ?	DUCHANNOY ou DE CHANNOY ¹⁶¹	Cistercien	Evaux-en- Ornois ?	1781	<i>Les Neuf Soeurs</i> (Toul)
Bernard	MÂLIN	Cistercien	Beaupré	1774	<i>Saint-Joseph</i> (Lunéville)
François- Ulrich	BURGUET	Ci-devant Chanoine Régulier	Professeur à Phalsbourg	1810 ; 1812	<i>Les Enfants de Marengo</i> (régiment du 6 ^e léger)
Jean- Baptiste	CHALON	Chanoine Régulier	Chaumousey	1786 ; 1787	<i>La Parfaite Union</i> (Epinal)
Jacques Alexis	CHAMEROIS	Chanoine Régulier	Vouxey	1790	Signature maçonnique (Fichier Bossu)
Jean- Baptiste	GANIER	Chanoine Régulier	Collège d'Epinal	1786 ; 1789	<i>La Parfaite Union</i> (Epinal)
Nicolas	GILLET	Chanoine Régulier	Nancy ; Domèvre-sur- Vezouze	1777	S.O.T. (Nancy)
Pierre- François ?	GILLET	Chanoine Régulier	Lunéville	Vers 1768	<i>Saint-Joseph</i> (Lunéville)
Gérard	HUSSENET	Chanoine Régulier	Fougerolles	1786 ; 1787	<i>La Parfaite Union</i> (Epinal)
Jean	LANDRY	Chanoine Régulier	Hérival- Fougerolles	1786 ; 1789	<i>La Parfaite Union</i> (Epinal)
Jean-	LEROY	Chanoine	Lunéville	Vers	<i>Saint-Joseph</i>

¹⁶¹ Nous pensons que de frère « De Chanoy, Bernardin », membre associé libre de la loge de Toul en 1781 peut être identifié comme Claude-Antoine Duchanoy, dernier prieur conventuel de l'abbaye cistercienne d'Evaux-en-Ornois, située à une cinquantaine de kilomètres de Toul.

Joseph		Régulier		1768	(Lunéville)
Jean-Baptiste	BARDET (ou FERREOL)	Capucin	Nancy, Besançon (aumônier de régiment)	1777 ; 1778 ; 1780 ; 1781 ; 1788	<i>La Parfaite amitié</i> (régiment de Conti-Dragons) ; <i>Fabert</i> (régiment du Roi-infanterie)
Jean Baptiste	THOUVENIN (ou DONAT)	Capucin	Blâmont ; Nancy	1778	<i>Saint-Jean de Jérusalem</i> (Nancy)
Nicolas-François (ou Frédéric)	BARTHELEMY	Minime	Saint-Mihiel	1787	<i>Saint-Joseph</i> (Saint-Mihiel)
Jean-Nicolas	JACQUEMIN	Minime	Dun-sur-Meuse	1780	<i>Saint-Jean-Baptiste de la Paix</i> (Stenay)
Nicolas-François	LA CROIX	Minime	Pont-à-Mousson	1784 ; 1785 ; 1786	<i>Saint-Antoine des Amis réunis</i> (Pont-à-Mousson)
Jean-Nicolas	LALLEMENT	Minime	Epinal ; Vézelize	1787	<i>La Parfaite Union</i> (Epinal)
Charles Hubert	PANIGOT	Minime	Epinal	1786 ; 1787 ; 1789 ; 1802 ; 1803 ; 1807	<i>La Parfaite Union</i> (Epinal)
Pierre-Joseph	POIREL	Minime	Stenay	1780 ; 1781	<i>Saint-Jean-Baptiste de la Paix</i> (Stenay)
Laurent	BOIENTOUX	Dominicain	Nancy	1774	<i>Saint-Jean de Jérusalem</i> (Nancy)
Pierre	ERPELDING	Dominicain	Rattaché à Metz (prieur de Laval, Maine)	1782	<i>La Parfaite union</i> (Rennes)
François	LA CASSE	Dominicain	Nancy	1774 ; 1777	<i>Saint-Jean de Jérusalem</i> (Nancy)
Charles	LESAINE	Dominicain	Nancy	1774	<i>Saint-Jean de Jérusalem</i> (Nancy)
Pierre	BESSELLE	Petit Carme	Rattaché à Metz (aumônier de régiment)	1790	<i>La Parfaite égalité</i> (Bassigny-infanterie à

					Port Louis)
Nicolas	SEUBE	Carme déchaux	Province de Lorraine	1764	<i>Saint-Michel des cœurs unis</i> (Nancy)
Pierre	THOMAS dit Nicolas	Carme déchaux	Province de Lorraine	1764 ; 1768	<i>Saint-Michel des cœurs unis</i> (Nancy)
Jean-François	MER ou LE MER	Augustin	Rattaché à Thionville (aumônier de régiment)	1786 ; 1787	<i>Les Amis réunis</i> (régiment d'Armagnac-infanterie)
Armand	DE METZ	Charité de Saint-Jean de Dieu	Nancy	1787 ; 1788	<i>Saint-Jean de Jérusalem</i> (Nancy) et <i>Saint-Jean</i> (Metz)
Simplicien	PRIEUR	Charité de Saint-Jean de Dieu	Nancy	1788 ; 1790 ; 1805	<i>Saint-Jean de Jérusalem</i> (Nancy)
Jean Marie	PERNIN DE LA COLLONGE ¹⁶²	« Religieux prieur »	?	1789	<i>La Parfaite Union</i> (Epinal)
	VAUTRIN ¹⁶³	« Prieur de Saint Aignan »	Joinville	1782 ; 1784	<i>Les Amis Réunis</i> (Tonnerre)
Bernardin	BOURGEOIS ¹⁶⁴	« Prieur »	?	1789	<i>Les Frères amis Réunis</i> (Bouzonville)

¹⁶² Cet ecclésiastique, né à Autun en 1751, est difficile à identifier. Bossu note qu'il fut professeur de 6^e au collège d'Epinal (1773) puis abbé commendataire de Morlaas. Peut-être est-il un prêtre séculier.

¹⁶³ Nous n'avons pas réussi à identifier précisément ce religieux mentionné dans le Fichier Bossu, ni sa province de rattachement.

¹⁶⁴ Né à Sarrelouis vers 1737, il n'est pas membre d'une abbaye de la région.